

JOURNAL

HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE

I. JANVIER

1784.

TOME CLXVII.



A LUXEMBOURG,

Chez les Héritiers d'André Chevalier, vi-
vant Imprimeur de feu Sa Maj. l'Impé-
ratrice-Reine Apostolique.

*Avec privilege de Sa Maj. Imp. & Ap-
probation du Commissaire-Examineur.*



JOURNAL
HISTORIQUE

ET

LITTÉRAIRE.

I. JANVIER

1784.

NOUVELLES LITTÉRAIRES.

Histoire raisonnée des opérations militaires & politiques de la dernière guerre, suivie d'observations sur la révolution qui est arrivée dans les mœurs & sur celle qui est sur le point d'arriver dans la constitution de l'Angleterre. Par Mr. Joly de St. Valier, lieutenant-colonel d'infanterie. A Liege, chez Desoer. 1783. 1 vol. in-8°. Se trouve à Luxembourg ; chez l'imprimeur du journ.

ON reconnoitra sans peine dans cet ouvrage la maniere de l'auteur de l'*Education des deux sexes* *, & de la *lettre sur les ballons* **. Dans sa simplicité elle est

* 15 Août
P. 557.
** 15 Déc.
1783. p. 632.

pleine d'énergie; moins il y a de recherches & d'affectation dans les mots, plus les choses sont clairement & fortement exprimées. L'emphigourique verbiage qui grossit les volumes sans ajouter une idée de plus aux choses que le titre annonce, les digressions qui sont ou le fruit d'un esprit peu juste qui ne fait tenir son but, ou d'un esprit intéressé qui cherche à vendre & point à instruire, n'ont pas le suffrage de M^r. Joly. " L'expérience, dit-il, m'a appris que ce ne sont pas les gros livres qui instruisent: il est bien aisé de faire une multitude de volumes sur un sujet quelconque, mais ces volumes sont remplis de tant d'inutilités, de tant d'épisodes ennuyeuses & fatigantes, qu'à la fin on oublie le sujet principal, parce qu'il est noyé dans une multitude d'objets qui leur sont totalement étrangers. Et après avoir donné une idée juste de la précision avec laquelle il faut saisir le sujet, il continue de la sorte: " Cette manière d'écrire diminuera beaucoup le nombre des écrivains qui inondent le public de leur bavardage. Ce n'est qu'après avoir acquis beaucoup d'expérience qu'on peut réussir dans cette manière d'écrire, & le monde n'aura plus des enfans ou des ignorans pleins d'effronterie pour précepteurs. "

Quoique la révolution dont l'auteur trace le tableau, ne soit pas bien avantageuse à la nation célèbre & puissante qui a si longtems régné sur les mers, & qui semble avoir donné ses mœurs à l'Europe, on ne peut pas dire

1. Janvier 1784.

5

que la passion ou la prévention ont conduit sa plume ; il expose les faits , les envisage sous les aspects divers qu'ils présentent , & en forme un résultat qui paroît être celui d'une raison impartiale. Il est vrai qu'un mécontentement personnel dont il rend compte, peut bien avoir quelques fois renforcé les couleurs, mais il ne paroît pas qu'il ait outré les traits (a). Je voudrois cependant que pour prouver la décadence réelle de la rivale de la nation, il n'eût pas si fort insisté sur les fautes que peuvent avoir commises les généraux de celle-ci. Le malheur, sur-tout dans les opérations toujours incertaines de la guerre, est si respectable, les reproches qu'on peut faire aux battus sont susceptibles de tant de moïens de justification (b), qu'il est finon téméraire, du moins un peu cruel, d'exercer sa critique dans cette matière. Mais en quoi l'auteur est digne de tout éloge c'est d'avoir laissé ses observations indécises, de ne les proposer que comme des conjectures, & d'en attendre l'approbation des gens dont les lumières tiennent d'une manière plus propre & plus directe

(a) Il y a cependant quelques omissions ou dissimulations qu'une droiture scrupuleuse se fût reprochées. L'auteur s'irrite beaucoup de la déclaration de guerre faite par l'Angleterre à la Hollande ; il est certain néanmoins que vu le traité conclu par les Hollandois avec les Américains, l'Angleterre n'avoit pas d'autre parti à prendre.

(b) Réflexions naturelles sur ce sujet, 15
Déc. 1776, p. 364.

à l'objet sur lequel il s'agit de prononcer.
 " Ces observations , dit-il , ne sont que ha-
 „ zardées. Je ne suis pas marin : c'est aux
 „ gens du métier à juger si elles ont quelque
 „ valeur „ “ Elles ne sont , dit-il ailleurs ,
 „ que pour inviter ceux qui sont plus in-
 „ struits que moi sur ces objets , à en faire
 „ qui seront plus utiles. C'est à cette réflexion
 „ que j'ai sacrifié mon amour-propre , parce
 „ qu'il peut en résulter un grand bien. Au
 „ reste , en avertissant le lecteur que mes ob-
 „ servations ne sont que hazardées , je n'ai
 „ pas voulu le tromper , & on ne peut pas
 „ m'accuser d'avoir voulu prononcer & déci-
 „ der sur des objets qui ne sont pas à ma
 „ portée , comme c'est le ton de presque tous
 „ les écrivains de ce siècle , à commencer par
 „ l'ignorant *Voltaire* „ (a)

Après avoir apprécié les opérations mili-
 taires des deux nations tant sur le continent
 que dans les mers des deux Indes , il traite
 des mœurs actuelles des Anglois , & prétend
 qu'elles se ressentent fortement de la révolu-
 tion

(a) Il faut convenir que voilà une épithète
 bien étrange , & qui contraste d'une manière
 repoussante avec la brillante célébrité du sa-
 vant de Ferney : je n'ai garde de l'approuver ;
 quoiqu'à prendre les choses sous un certain
 point de vue , à ne considérer que la multi-
 tude des choses sur lesquelles il prononçoit
 sans y rien entendre , & en laissant subsister
 tout l'éclat de sa gloire poétique , on pourroit
 parvenir à la faire trouver juste.

tion générale qui s'annonce dans la destinée
 de cette nation, & qui selon lui est déjà en
 partie consommée; il ajoute. " Après ce que
 „ j'ai exposé dans l'article des mœurs, il est
 „ aisé de juger que la religion est aujourd'hui
 „ très-négligée en Angleterre & souvent tour-
 „ née en ridicule. Je ne connois cependant
 „ pas de gouvernement où elle soit plus né-
 „ cessaire, puisqu'il est impossible de ne pas
 „ convenir que la religion est l'ame & le
 „ soutien des bonnes mœurs & des vertus,
 „ sans lesquelles aucun pais libre & particu-
 „ lièrement l'Angleterre ne peut conserver sa
 „ liberté (a). Il est également impossible de
 „ ne pas convenir que la religion fournit de
 „ grandes consolations aux malheureux. Eh!
 „ qui n'a pas besoin de consolation? Le
 „ pauvre peuple sur-tout n'en a-t-il pas le
 „ plus grand besoin dans les travaux & les
 „ mal-aises qu'il éprouve continuellement?

(a) Peut-on avoir de cette vérité un exem-
 ple plus frappant & plus récent que l'état de
 l'Amérique qui après deux jours de liberté
 touche déjà à une nouvelle révolution? De
 la Hollande, dont les citoyens sont à la veille
 de s'entr'égorger? De la petite Genève, d'où
 la tranquillité & l'ordre sont si opiniâtrément
 bannis? Tandis que Gènes, Venise, Lucques,
 Liege, & tant d'Etats où la religion n'est pas
 encore réduite à une froide indifférence qui
 la rend nulle, subsistent depuis un grand nom-
 bre de siècles, que la paix & la sécurité y
 regnent. *On bâiroit plutôt, dit Plutarque, une
 maison en l'air que d'établir une société sans re-
 ligion.*

53 On ne doit pas conclure de-là que les
 54 gens aisés doivent dédaigner la religion &
 55 en laisser la pratique au peuple ; s'ils la dé-
 56 daignent , le peuple à leur exemple la
 57 dédaignera bientôt , & les ministres des
 58 autels seront les premiers à s'écarter de
 59 leurs devoirs ; ce qui n'est que trop commun
 60 aujourd'hui. De-là résulteront tous les défor-
 61 dres & tous les maux dont j'ai parlé , sans
 62 que les loix malgré toute leur rigueur
 63 puissent les prévenir ou les arrêter. On
 64 voit que je ne parle ici de la religion
 65 qu'en politique : si j'exposois tous les sen-
 66 timens qui doivent la faire chérir & res-
 67 pecter de tous les hommes , on ne man-
 68 queroit pas de m'accuser d'être un *Métho-*
 69 *diste* ou un dévot. „

Un des endroits les plus intéressans de cet
 ouvrage sont les réflexions de l'auteur sur la
 décadence de l'agriculture , dont le com-
 merce , pere du luxe , a toujours été le fléau.
 Il déplore avec autant d'énergie que de vé-
 rité cette substitution fatale où des richesses
 artificielles , factices & nuisibles viennent
 remplacer des richesses réelles & salubres (a).
 Les produits du commerce étant plus con-
 85 sidérables & plus aisés à percevoir que les
 86 produits de l'agriculture , les riches parti-
 87 culiers jettent leur fonds dans le commerce ,

(a) Démonstration de cette vérité contre les
 spéculations romanesques de Raynal , 1 Juillet
 1783 , p. 336. — Ci-dessous art. de France.

29 ce qui fait le plus grand tort à l'agricul-
 29 ture. Ce n'est pas tout encore : comme le
 29 commerce amene après lui nécessairement
 29 le luxe & tous les défordres qui en font
 29 la fuite inévitable, les gens riches viennent
 29 dans les grandes villes pour s'y livrer à
 29 leur aise aux défordres qu'occasionne le
 29 luxe; c'est là où ils dépensent leur revenu
 29 dans toute sorte de frivolités. Par-là les
 29 habitans des campagnes se trouvent sans se-
 29 cours, & tombent dans la misere, ce qui
 29 fait languir nécessairement l'agriculture (a).
 29 Voilà ce que Sully avoit bien prévu &
 29 qu'il a tâché d'empêcher autant qu'il a

(a) Réflexions sur l'abandon des païsans,
 dont les seigneurs résident dans les capitales.
 Bonheur de ceux qui appartiennent aux mo-
 nasteres. 1. Décemb. 1781, p. 404. A cela ajou-
 tez que la cupidité, les besoins factices du
 luxe, la dureté de caractère qui en est le fruit
 naturel, exigent des terres des produits exor-
 bitans. Dans ces dernières années on les a
 vu porter au double; de maniere que le cen-
 tier qui païoit 14 florins du bonnier, en donne
 aujourd'hui 28 & 30. Alors le laboureur écrasé
 ne tâche qu'à tirer des terres tout ce qu'elles
 peuvent produire en les épuisant, préférant un
 avantage éphémere à une utilité durable;
 n'ayant ni assez de bétail pour les engraisser,
 ni assez de bras, de force & de moyens pour
 les cultiver avec succès, il est obligé de les
 abandonner dans un état qui tient de celui
 des bruières, & qui seroit un juste châtement
 des exactions du possesseur, s'il n'étoit en
 même tems la ruine de l'industriel & labo-
 rieux cultivateur, ruine qui tient essentielle-
 ment de très-près à celle de la chose publique.

„ pu. Il ne cessoit de dire : *le labourage &*
 „ *le pâturage sont les deux mammelles de la*
 „ *France.* Il a fait tous ses efforts pour tâ-
 „ cher de remplir ces mammelles, & les em-
 „ pêcher de tarir. Il connoissoit mieux que
 „ personne le faux clinquant des richesses ar-
 „ tificielles ; il savoit qu'il y a mille moïens
 „ pour faire perdre à une nation cette espece
 „ de richesse (on voit tous les jours la preuve
 „ de cette vérité) tandis qu'il n'y en a au-
 „ cun qui puisse lui faire perdre ses richesses
 „ naturelles. „ L'auteur fait voir ensuite que
 la mesure de ces richesses artificielles n'est ja-
 mais celle de la félicité publique ; que par je
 ne fais quelle fatalité inhérente à ce genre
 d'abondance, elle ne paroît jamais couler pour
 la vertu ; qu'elle semble resserrer les cœurs,
 dessécher les régions qu'elle inonde, & n'y pro-
 duit que les tristes fruits d'un luxe corrupteur
 & destructeur. “ Si l'on en veut, dit-il, une
 „ preuve bien récente, que l'on compare l'u-
 „ sage que les Anglois faisoient de leurs ri-
 „ chesses, il y a environ un siecle, avec celui
 „ qu'ils en font aujourd'hui, qu'ils sont infi-
 „ niment plus riches qu'ils ne l'étoient alors.
 „ On verra dans ces premiers tems une mul-
 „ titude d'établissémens sages, utiles & extrê-
 „ mement avantageux à l'humanité. La plû-
 „ part de ces établissémens subsistent ençore ;
 „ mais comment & par qui sont-ils admi-
 „ nistrés ? On verra, outre ce, quantité d'ac-
 „ tes particuliers de générosité & de bienfai-
 „ sance, tous plus nobles & plus intéressans
 „ les uns que les autres. Il sembloit que les

„ gens riches n'étoient flattés de l'être que
 „ pour faire part de leurs richesses aux indi-
 „ gens, aux malheureux. Enfin, c'est en An-
 „ gleterre que l'on pouvoit presque dire alors,
 „ que les hommes étoient égaux, & que les
 „ richesses étoient communes à toute la na-
 „ tion. On verra qu'aujourd'hui on ne pense
 „ plus qu'à établir des théâtres, des specta-
 „ cles, des maisons soi-disant de plaisir, &
 „ qui ne sont que des maisons de corruption
 „ & d'ennui &c. On verra que les largesses
 „ ne sont plus répandues que sur des histrions,
 „ sur des batteurs, sur des catins &c. On
 „ verra que le luxe, que le jeu, que les bals,
 „ que la somptuosité des bâtimens, des ameublemens &c, sont les seuls objets dont on
 „ s'occupe (a). On verra enfin qu'avec des ri-
 „ chesses

(a) Qu'est-il nécessaire d'aller chercher en Angleterre des preuves de cette fatale dégradation des ames, de cette subversion funeste de vues & de principes dans l'emploi des richesses! Ne voyons-nous pas dans nos provinces des villes florissantes, où pendant une longue suite de siècles les revenus publics étoient dirigés vers la félicité générale, vers le bien-être, la santé & la conservation des citoyens, s'épuiser en entreprises frivoles, donner tout à l'encouragement & à l'embellissement de ce qui peut nourrir au milieu d'elles la corruption morale; tandis qu'une insouciance cruelle y nourrit la corruption physique; tandis qu'on se refuse à la plus légère dépense pour des réparations auxquelles tient le salut des habitans, qu'on laisse subsister des dépôts d'infection qui portent des miasmes létifères dans les maisons & les rues, & qui

„ chesses immenses les Anglois éprouvent une
 „ pénurie , un mal-aïse , des besoins qui les
 „ réduisent continuellement aux expédiens
 „ les plus tristes : besoins qui étoient totale-
 „ ment inconnus à leurs aïeux , quoique
 „ moins riches & quoiqu'ils fussent remplis
 „ de générosité & de bienfaisance. „ (a)

On trouvera la vieille & triviale objection
 qu'on fait en faveur du luxe , réfutée d'une
 manière naïve & néanmoins bien solide dans
 le passage suivant. C'est un de ces argumens
ad hominem , auxquels un bon esprit ne trouve
 rien à opposer. “ On convient que le luxe
 „ est la source des défords & des vices , mais
 „ on dit en même tems qu'il y a des cir-
 „ constances où ces défords & ces vices
 „ sont devenus nécessaires , parce qu'ils font
 „ vivre bien des gens. . . . D'après cette belle
 „ maxime , je puis demander , pourquoi pu-
 „ nit-on un incendiaire ? Si cette maxime est
 „ juste , l'homme dont je viens de parler ,
 „ devoit être récompensé au lieu d'être puni ;
 „ car je ne connois pas de crime qui four-
 „ nisse plus d'ouvrage , & qui par conséquent

qui dans des tems d'épidémie deviendroient de
 vrais foyers de peste ? L'ostentation , la
 frivolité , le luxe & la luxure , voilà ce qu'une
 philosophie destructive de tout genre de bien ,
 est parvenu à substituer à l'amour du bonheur
 public.

(a) Effets du commerce sur les mœurs , 1 Mai
 1781. Effets de l'agriculture , 1 Decemb. 1781.
 P. 489.

„ fasse vivre plus de monde que celui d'un
 „ incendiaire. * „

On voit à la fin du volume des détails curieux sur les prisons en Angleterre, en particulier sur celle de Bridwell, qui sans doute, dans la manière de gouverner les prisonniers, est semblable à toutes les autres du païs. “ La
 „ première chose qui m'a frappé, a été d'y voir
 „ des enfans depuis l'âge de neuf à dix ans
 „ & au dessus mêlés avec des hommes de tous
 „ les âges jusqu'à soixante & dix ans. Ce qui
 „ m'a frappé ensuite, a été de voir la
 „ plupart de ces enfans chargés de fers comme
 „ les autres criminels. Si on m'avoit ra-
 „ conté ce fait, je ne l'aurois pas cru, &
 „ je pouvois à peine en croire mes yeux.
 „ Ce n'est rien encore, j'ai vu ces petits
 „ malheureux enorgueillis de se voir traités
 „ comme des hommes, devenir tous les jours
 „ plus méchans, plus hardis & plus coquins ;
 „ de sorte que, quand il arrivoit quelque
 „ étranger dans la prison, ils ne pensoient
 „ qu'à tâcher de lui voler ce qu'il avoit dans ses
 „ poches ; & lorsqu'ils étoient pris sur le fait,
 „ & qu'on les punissoit, soit en les enfermant
 „ dans un cachot, soit en augmentant leurs
 „ fers, c'étoit alors qu'ils marquoient la plus
 „ grande audace, & qu'ils ne faisoient que
 „ chanter. Ce qui a mis le comble à mon
 „ étonnement, a été de voir conduire ces
 „ enfans avec les autres prisonniers à la cour
 „ de Westminster, pour y être jugés avec
 „ les mêmes formalités qu'on jugeoit les autres
 „ prisonniers : j'avoue que je ne puis pas reve-
 „ nir

* Autres
 réf. sur le
 luxe, 15
 Juillet 1783
 p. 39.

„ nir encore de l'étonnement que m'a causé
 „ cette scene. . . La plupart de ces petits bri-
 „ gands ont fui de la maison paternelle pour se
 „ livrer au libertinage , ou sont sans parens ;
 „ en les mêlant avec des scélérats d'un âge
 „ avancé , c'est les mettre dans une école
 „ où ils ne peuvent apprendre qu'à devenir
 „ des scélérats ; & en leur rendant ensuite la
 „ liberté , c'est les mettre dans la nécessité de
 „ se livrer de plus en plus au brigandage
 „ jusqu'à ce qu'ils finissent par la corde. „

„ Le seul moïen de punir des enfans qui
 „ commencent à se livrer au crime & au li-
 „ bertinage , c'est de les mettre dans une
 „ maison de correction où on commence par
 „ les punir de leurs fautes , où on les in-
 „ struit , où on les éprouve ensuite , afin de
 „ voir s'ils sont changés , où on les châtie
 „ avec plus de rigueur s'ils retombent dans
 „ les mêmes fautes , où on leur apprend à
 „ travailler ; & ce n'est qu'après les avoir mis
 „ à portée de vivre du fruit de leur travail ,
 „ qu'on peut leur rendre la liberté ou les
 „ rendre à leurs parens. . . Cependant ce
 „ moïen n'a pas encore été pratiqué par les
 „ Anglois. — Est-ce donc là ce peuple
 „ de philosophes ? Oui , c'est ce peuple de
 „ philosophes ; & je crois que c'est dans un
 „ pais de philosophes qu'on peut penser &
 „ agir ainsi. — Un ancien a dit , qu'en
 „ voyant les Romains à Rome , il a cru
 „ voir un peuple de Rois. On dit aujour-
 „ d'hui , en voyant les Anglois en Angle-
 „ terre , qu'on croit voir un peuple de philo-
 „ sophes.

„ fophes. Si on a pu envier aux anciens Ro-
 „ mains le titre d'un peuple de Rois, j'en ai
 „ assez dit dans cette hiftoire, pour qu'on
 „ ne puiffe pas envier aux Anglois le titre
 „ d'un peuple de philofophes, & je crois
 „ qu'on ne doit l'envier à perfonne. „

On voit par ces différentes observations que la critique de l'auteur eft en général auffi raifonnable qu'honnête & décente; fi elle paroit être quelques fois fufceptible d'une plus grande exactitude, c'eft peut-être parce qu'un zele trop vif pour le bien ne lui a pas permis de fe tenir toujours aux raifonnemens d'une logique rigoureuſe. C'eſt ſous ce point de vue qu'il faut enviſager *la ſageſſe & la leçon éclairée* qu'il trouve dans l'ufage des Lacédémoniens d'*enivrer leurs eſclaves pour détourner leurs enfans de l'excès du vin* (a). Item le reproche fait à Linguet d'avoir rapporté une anecdote incontestable, qui ſemble affoiblir l'idée de la vertu attribuée à Sully * &c. Mais les fautes de critique qui par-
 tent d'un principe ſi louable, méritent toute indulgence, & nous ne nous y arrêterons pas.

* 1 Déc.
 1783. P. 495.

Pour la même raifon nous ne reviendrons pas ſur quelques articles de peu de conféquence que nous avons touchés légèrement

(a) Comme ſi en fait de morale un homme ne valoit pas un autre homme, & qu'il y eût beaucoup de *ſageſſe* à ravalier l'un au-deſſous des brutes, pour empêcher l'autre d'en faire autant.

dans le Journal du 15 Août, quoique l'auteur ait combattu nos observations par une apologie qu'il nous a adressée, & qu'il a fait imprimer quelque tems après. Je pense que les raisons pour y répondre & pour me justifier ne me manquent pas; je crois même pouvoir dire que cette apologie est la partie la moins faillante des écrits de l'auteur, qu'elle est faiblement raisonnée, & a je ne fais quel ton verbiageur qui n'est pas dans son style ordinaire (a); que ses jugemens divers sur la métaphysique, la logique, l'éloquence, le sententieux Horace, le prétendu Des Sauvages &c. ne témoignent pas des notions justes. Mais une discussion si variée, & qui ameneroit peut-être une réplique qui demanderoit encore une réponse, me conduiroit trop loin, & dénatureroit un ouvrage périodique qui doit s'affortir autant qu'il est possible à l'intérêt général

(a) Je dois cependant à l'auteur la justice d'avouer que je suis un peu difficile à l'égard des ouvrages estimables par l'intention des écrivains, par l'objet & le but de leur travail, par le grand nombre de bonnes choses qu'ils contiennent. Pour les autres, lors même que je tâche d'en faire connoître les fautes, je suis d'une indulgence qui m'en fait dissimuler cent contre une seule que je crois devoir faire remarquer. Il m'arrive, je ne fais comment, d'être d'une disposition d'esprit toute contraire à celle d'Horace, (*non ego paucis offendar maculis*); pour les bons ouvrages je voudrois qu'il n'y manquât rien, je m'irrite de ne pouvoir les louer sans quelque désagréable exception.

général des lecteurs. Deux points seulement m'ont paru être de nature à ne devoir pas être passés sous silence. Le 1^r. est que l'auteur n'est pas Protestant, comme nous l'avons cru, c'est au public à juger à quel point notre conjecture a été fondée, puisque nous en avons exposé les raisons. Le second regarde ce que nous avons dit de la méchanceté des enfans * & de la corruption originelle de l'homme. L'auteur croit que cette corruption n'existe pas. Un tel objet demande des discussions incompatibles avec la nature de cet ouvrage. Je dirai seulement comme chrétien, que cette corruption est un dogme de notre religion; & comme un tantinet philosophe, j'ajouterai qu'elle est constatée par l'expérience; elle est de plus avouée par les sages profanes; les plus grands hommes de l'antiquité l'ont reconnue *. Les adultes s'en apperçoivent étrangement, malgré toute la résistance de la religion & de la raison, & le goût le plus vif de la vertu *; par quel prodige les enfans qui n'ont aucun de ces antidotes, en seroient-ils exempts? Ce que l'auteur ajoute d'après J. J. Rousseau, que les enfans ne sont cruels que pour s'amuser, qu'ils ne tourmentent pas les bêtes pour les faire souffrir, puisqu'ils pleurent la mort de leurs oiseaux &c, n'est rien moins que décisif. Les petits tyrans comme les grands, gémissent quand leur proie leur échappe. N'est-ce pas par méchanceté qu'ils pincant, fouettent, frappent chiens, chats, chevaux & tout ce qu'ils rencontrent de vivant? Ignorent-ils que cette sensation

* 15 Août
P. 564.

* Cat. phil.
P. 543.

* Ibid. p.
539.

est très désagréable , & n'est-ce pas pour cela qu'ils cherchent à la donner ? Le remède suggéré contre *les enfans hargneux* , de les *laisser étriller par leurs compagnons* , me paroît très-peu heureux , quoique ce soit , selon l'auteur , une *excellente maxime angloise*. Le grand motif d'être sage , docile & honnête , la crainte d'être étrillé par un plus fort ! Cette crainte engagera l'enfant à n'être *hargneux* qu'avec des plus foibles que lui , c'est tout ce qu'elle produira.

L'auteur écrit avec une admirable abondance sur toutes sortes de matieres , & une facilité qui fait en quelque sorte assaut à la réflexion. Mais c'est cette abondance même , cette facilité , dont il doit se défier , s'il veut conserver l'énergie & la simplicité même de son style & de ses observations. Il doit en user avec la plus grande réserve ; il faut que la plume reste toujours en deça de la pensée , de la méditation ; qu'on n'écrive que peu après avoir longtems & profondément réfléchi. Avec cette précaution l'on aura droit de ne pas s'inquiéter de ce que l'on dit ou de ce que l'on ne dit pas d'un ouvrage ; on seroit fâché de s'occuper un moment des critiques de cercles & de caffés , de ces petits bourdonnemens qui expirent dans les oreilles qu'ils frappent pour un moment. Par-là l'auteur s'épargneroit des soucis non-seulement inutiles , mais indignes de lui. Un écrivain honnête , attaché à des principes sûrs , vrai & conséquent dans ses vues , ne doit pas dédaigner de rompre une lance avec un adver-

faire

faire qui se nomme, qui motive & raisonne sa critique; mais il se ravaleroit s'il s'occupoit de cette tourbe de détracteurs qui ne censurent que parce qu'ils savent n'être point entendus de ceux qui sont à même de leur faire raison. Voudroit-il se mettre dans la triste agitation de ce vieux tyran de la littérature, qui sur les bords d'un lac helvétique éprouvoit des secousses convulsives au moindre son d'une voix qui blâmoit ses écrits ou qui en louoit d'autres que les siens?



*Réflexions chrétiennes & politiques sur l'état religieux, adressées à Mr. le marquis de ***. A Vienne 1783; & se trouve à Liege, chez Lemarié. Broch. de 87 pag.*

Depuis quelque tems les écrivains oisifs & tracassiers ne cessent de s'escrimer contre les religieux, croiant très-mal-à-propos flatter les vues des Souverains, qui pour avoir supprimé quelques maisons, n'en sont pas moins les amis & les protecteurs de l'état religieux en général. Ils ont pu vouloir en diminuer le nombre, en renforcer l'utilité & l'éducation; ils n'ont jamais songé à les anéantir. L'auteur de ces *Réflexions* n'est point du nombre de ces détracteurs, & seconde les intentions des Monarques chrétiens en montrant ce que cet état présente des avantages non-seulement à l'Eglise mais encore à la société civile. Il commence

par l'espèce de préparation que les pasteurs & les ministres des autels ont longtems trouvée dans la retraite des cloîtres. " L'usage
 " fut établi, soit pour l'Eglise grecque, soit
 " pour l'Eglise latine, de n'élever à l'épisco-
 " pat que des personnes prises dans les mo-
 " nasteres *. Grégoire le Grand se servit de
 " ces évêques pour réformer la discipline ec-
 " clésiastique, & porter la foi parmi les na-
 " tions idolâtres. Photius même, dit M^r. de
 " Fleury, ne fut admis à son ordination,
 " quoiqu'irrégulière, qu'après avoir pris l'ha-
 " bit religieux. Les évêques grecs sont en-
 " core à présent tirés des monasteres. Quant
 " aux prêtres séculiers, à peine en trouvera-
 " t-on quelqu'un engagé dans le mariage. En
 " effet, les fonctions du ministre de la reli-
 " gion ne peuvent dignement s'exercer sans
 " un grand fond de piété & de doctrine: &
 " quels moyens peut-on avoir pour se consa-
 " crer avec un esprit tranquille aux exercices
 " de piété & à l'étude des prêtres au milieu
 " des embarras du mariage? Ces embarras
 " croissent par le défaut de secours, si com-
 " mun parmi les prêtres, pour entretenir leur
 " famille. Nonobstant l'ancien vœu de con-
 " tinence, l'ignorance qui régnoit dans le
 " clergé séculier, étoit si reconuë lorsque
 " les clercs se voïoient obligés à entretenir
 " leur femme & leurs enfans, que dans plu-
 " sieurs conciles on réforma l'abus de pro-
 " mouvoir aux Ordres sacrés des personnes
 " qui ne savoient pas même écrire leur pro-
 " pre nom. L'Empereur Arcadius n'ordonna-
 " t-il

* Voïez le
 journal du
 1 Mai 1783
 p. 78.

„ t-il pas aux évêques de prendre dans les
 „ monastères les clercs qui leur manqueroient
 „ pour les fonctions ecclésiastiques ? Aujourd'
 „ d'hui, malgré le célibat, les prêtres séculiers
 „ n'éprouvent que trop eux-mêmes les ob-
 „ stacles que met au recueillement & à l'é-
 „ tude la seule nécessité de vivre avec leurs
 „ parens, à laquelle trop souvent ils sont
 „ forcés d'ajouter celle de subvenir à leurs
 „ besoins. L'érudition que conserva l'Eglise
 „ dans les siècles barbares, où put-elle se
 „ maintenir, si ce n'est dans les cloîtres ? Le
 „ clergé séculier est certainement aujourd'hui
 „ beaucoup plus savant qu'il ne l'étoit dans
 „ ces tems-là ; mais l'érudition aiant égale-
 „ ment fait des progrès parmi les ennemis
 „ de l'Eglise, celle-ci, outre le clergé sécu-
 „ lier, a-t-elle moins besoin aujourd'hui qu'a-
 „ lors de ministres, qui dans la retraite du
 „ cloître s'adonnent sans relâche à la piété
 „ & aux lettres. Cette nécessité n'a jamais été
 „ ignorée des ennemis de l'Eglise depuis
 „ l'Empereur Valens, promoteur de l'Aria-
 „ nisme & persécuteur des moines, jusqu'à
 „ Calvin. Ils ont toujours attaqué les cloî-
 „ tres, prévoyant sans doute que lorsque ces
 „ remparts seroient une fois abattus, l'E-
 „ glise en seroit plus exposée aux assauts de
 „ ses ennemis. „ (a)

(a) Pour donner au clergé séculier le recueillement, le zèle, la piété, le désintéressement, la charité, la mortification, indispensablement nécessaires, aux ministres de Dieu, aux pa-

Ce que l'auteur dit des moyens ou des obstacles de la population, est également plein d'équité & de justice ; il ne marque ni partialité ni passion, & juge des choses d'après les notions reçues & les lumières de l'expérience. " Selon ces calculs que l'on peut voir

* Introd.
ad Anal. in
fine tom. I.
cap. 6. n.
210.

„ dans Léonard Euler *, s'il n'y avoit point
„ d'obstacles pour se marier, avoir des en-
„ fans, & rester dans sa patrie, les seuls ma-
„ riages d'une capitale devroient, dans deux
„ ou trois siècles, peupler considérablement
„ la plus vaste province. A quoi sert la li-
„ berté de se marier, lorsqu'on manque de
„ moyens pour nourrir une épouse ; lorf-
„ que la misère ou le vice rendent stérile
„ le lit nuptial, & lorsque la pauvreté du
„ pais en chasse les habitans ? La loi permet
„ aux Turcs de prendre plusieurs femmes ;
„ mais il y en a très-peu qui profitent de

teurs des ames, il faut que les séminaires épiscopaux soient la plus grande & la plus salutaire réforme ; il faut qu'ils deviennent eux-mêmes des maisons religieuses, c'est-à-dire, des écoles sèveres de toutes les vertus, où la science, quoiqu'absolument nécessaire, ne soit regardée que comme un accessoire, ou pour parler plus exactement, comme la partie la moins essentielle de cette importante institution. . . . Quelles regles, quel ordre, quel esprit ne faut-il pas dans l'arrangement d'une telle école, dont la lumière & la bonne odeur de J. C. doivent découler dans tout un diocèse ! Quels hommes, hélas ! sur-tout dans le tems où nous vivons, pour former de tels hommes. . . . Quel miracle de création ! Science & politique humaines ! vous n'y atteindrez jamais.

1. Janvier 1784.

23

„ cette liberté , parce que leurs facultés ne
„ leur permettent pas d'entretenir une famille
„ aussi nombreuse ; & malgré cette liberté ,
„ il y a dans les Etats du Grand-Seigneur des
„ déserts immenses. Les hommes , comme les
„ plantes , tirent leur subsistance de la cam-
„ pagne , on doit donc les considérer , quant
„ à la population , comme des plantes , dont
„ la fécondité dépend de l'agriculture. Les
„ arts sans l'agriculture n'étant plus soutenus
„ d'un commerce fort lucratif , comme est ce-
„ lui des Hollandois dans l'Asie , appauvrissent
„ l'Etat. „

En jettant les yeux sur divers objets poli-
tiques , l'auteur fait parfaitement ce milieu
où la raison se tient. En approuvant le bien ,
il ne dissimule pas le mal qui accompagne
souvent la réforme du mal. C'est ainsi qu'en
condamnant la féodalité , il convient que son
abrogation n'a pas été un bien pur , comme
quelques écrivains l'ont prétendu *.

„ La so-
„ ciété n'a pas reçu des Souverains un plus
„ grand bien , que celui qui lui fut fait dans
„ le sixieme siecle , par la destruction du sys-
„ tème féodal dans presque toute l'Europe.
„ Les peuples ne travailloient que pour en-
„ graisser les barons ; & ceux-ci ne se ser-
„ voient des travaux des peuples , que pour
„ tourmenter l'Etat par de continuelles guer-
„ res civiles , & fouler aux pieds les droits
„ de l'humanité & de la justice. C'étoit un
„ très-grand mal ; mais , comme il arrive
„ le plus souvent dans cette vallée de lar-
„ mes , ce mal étoit accompagné d'un bien :

* 15 Juill.
1783. p. 494.
— 1 Déc.
1782. p. 482.

„ c'est à-dire, que ce système ne permettoit
 „ aux Souverains de tenir sous les armes que
 „ les hommes nécessaires pour les garder :
 „ dans les besoins de guerre, les barons même
 „ envoïent des troupes à proportion de
 „ l'étendue de leurs fiefs. L'on formoit tou-
 „ tefois ces troupes de vassaux mariés, la
 „ plus grande partie laboureurs, qui retour-
 „ noient chez eux après une campagne de
 „ cinq ou six mois : on faisoit enforte qu'elle
 „ n'empêchât ni la semence ni la récolte.
 „ De-là vient l'usage qui se conserve encore
 „ parmi les laboureurs de quelques pays,
 „ d'aller travailler avec l'épée au côté. Le
 „ système féodal étant détruit, toute l'admi-
 „ nistration & la défense des Etats retourna
 „ au pouvoir des Souverains, qui furent obli-
 „ gés, pour se faire obéir des barons & res-
 „ pecter des voisins, d'entretenir toujours une
 „ armée sur pied. Voilà un mal qui est une
 „ conséquence nécessaire de ce grand bien „
 L'auteur prouve ensuite l'étendue & les con-
 séquences de ce mal. On pourroit peut-être
 le diminuer; mais peut-être aussi le génie du
 siècle, la nature des circonstances, les sys-
 tèmes de politique réciproquement adoptés,
 ne comportent-ils pas cet adoucissement. Dans
 tous les cas, nous ne sommes pas (comme
 nos philosophes se vantent de l'être) *les pré-
 cepteurs des Rois.*

Les réflexions suivantes sur les mœurs pu-
 bliques, le mariage, le célibat de caprice ou
 de libertinage, sont bien dignes de fixer les
 regards des législateurs. Ils y trouveront la

vraie cause de la dépopulation des empires.

“ Les Romains, qui tâchèrent de prévenir par
” des loix les inconvéniens d'un systême po-
” litique, dont le but étoit la conquête ou
” la ruine du monde, furent attentifs, dès
” le commencement de la république, à fa-
” voriser l'état du mariage, pour réparer la
” perte d'autant de citoyens qu'il en périssoit.
” tous les jours dans l'Italie & hors de l'Ita-
” lie, sur mer & sur terre; & outre les ré-
” compenses que les loix accordoient à la
” fécondité du mariage, le moïen que l'on
” trouvoit le plus efficace pour de pareils
” établissemens, étoit la censure qui veil-
” loit sur les mœurs, & mettoit un frein
” salutaire au libertinage. Lorsque la corrup-
” tion des mœurs prévalut dans la suite sur
” la censure, le dégoût pour le mariage de-
” vint presque général; de sorte que Jules-
” César & Auguste, pour remédier à la di-
” minution des citoyens, remirent l'un après
” l'autre la censure en vigueur, & promul-
” guèrent de nouvelles loix avantageuses au
” mariage, & humiliantes pour les célibatai-
” res de libertinage. Mais comme la censure
” ne pouvoit plus détruire les véritables cau-
” ses de la corruption des mœurs, ces loix
” sur le mariage furent inutiles. L'an 772 de
” la fondation de Rome, lorsqu'on eut fait
” la revue des chevaliers romains, qui étoit,
” après le commun du peuple, le corps le
” plus nombreux & le plus propre, à cause
” de ses richesses, à supporter le poids du
” mariage, l'on trouva que ceux qui n'étoient

Dion l. 56.

„ pas mariés , étoient en plus grand nombre
 „ que ceux qui l'étoient. C'est alors qu'Aug-
 „ guste , indigné de ce désordre , fit à ces
 „ chevaliers cette sévère réprimande que l'on
 „ trouve dans Dion : *Ce n'est pas sans doute*
 „ *pour vivre seuls que vous demeurez dans*
 „ *le célibat , puisqu'il ne vous manque jamais*
 „ *compagnie ni pour la table ni pour le lit ;*
 „ *mais exempts des soins que donnent une*
 „ *femme & des enfans , vous ne cherchez*
 „ *qu'à jouir en paix de vos déréglemens.* En-
 „ suite de cela il promulgua la célèbre loi Pap-
 „ pia-Poppea (ainsi appelée du consulat de
 „ cette année) , par laquelle on accordoit au
 „ mariage des privilèges singuliers , & on im-
 „ posoit au célibat plusieurs peines qui in-
 „ téressoient sensiblement l'honneur & la ré-
 „ putation. Mais à quoi servirent des loix
 „ si raisonnables ? Les successeurs d'Auguste ,
 „ afin que le nom de citoyen romain ne périt
 „ pas entièrement , accordèrent le droit de
 „ cité aux nations étrangères ; & de ces ar-
 „ mées formidables , composées , du tems
 „ même d'Auguste , de plus de quatre cents
 „ mille citoyens ; à peine en restoit-il le
 „ moindre vestige du tems de Constantin ,
 „ dont les successeurs furent contraints de se
 „ servir des Barbares pour faire la guerre.
 „ Voilà les beaux fruits de tant de loix contre
 „ le célibat , & en faveur du mariage. L'on
 „ ne peut certainement entendre sans effroi ,
 „ & on ne peut excuser que par l'ignorance
 „ le cri commun contre l'état religieux ,
 „ comme s'il étoit la cause de la dépopula-
 „ tion

„ tion de quelques païs catholiques. Sans
 „ l'état religieux , & même malgré plusieurs
 „ loix en faveur du mariage , & contre le cé-
 „ libat , les Romains périrent à cause de la
 „ dépravation de leurs mœurs , & par l'aban-
 „ don de l'agriculture. Que l'on empêche
 „ donc parmi nous le libertinage ; que l'on
 „ pourvoie , comme le firent les premiers Ro-
 „ mains , à l'éducation de la jeunesse ; que
 „ l'on prenne de justes mesures pour encou-
 „ rager l'industrie & l'agriculture ; que l'on
 „ fasse reposer les peuples , le plus qu'il sera
 „ possible , dans le sein de la paix , & l'on
 „ verra les campagnes & les villes se peupler
 „ abondamment. „

Un objet qu'il ne faut jamais perdre de
 vue , c'est la patrie , c'est la famille des reli-
 gieux dont l'existence nous est si odieuse ,
 & que nous croïons nous enlever tout ce
 qu'ils possèdent. Ce ne sont pas des étrangers ,
 ce sont des citoïens du même Etat , ce sont
 nos enfans , nos oncles , nos neveux , qui
 s'isolent & se resserrent pour mettre à leur
 aïse des freres & sœurs & leur laisser une
 place propre à s'établir & à se propager.
 “ Lorsqu'on parle de religieux dans les con-
 „ versations du monde , il semble que leur
 „ entretien soit une dépense superflue , comme
 „ si les religieux étoient des gens étrangers
 „ à la société , & privés du droit de se nour-
 „ rir sur le sol où ils ont vu le jour , & de
 „ vivre de l'autel , auquel ils sont attachés
 „ par état. On fait sur leurs rentes des exa-
 „ gérations , qu'on trouveroit dépourvues

„ de fondement, si on les examinoit de bonne-
 „ foi; car quoique quelques maisons reli-
 „ gieuses soient absolument riches, la plus
 „ grande partie des autres est absolument
 „ pauvre: il est certain que la somme des
 „ aumônes distribuées aux Ordres réguliers,
 „ lesquels composent la troisième ou la qua-
 „ trième partie de l'état religieux, ne sau-
 „ roit fournir plus de 250 liv. par an pour
 „ la nourriture de chaque religieux .. Tout
 le monde connoit les solides réflexions que
 l'*Ami des hommes* a fait sur ce sujet, & avec
 quel succès il a démontré les moyens que l'auf-
 térité & le désintéressement de ces pauvres
 religieux donnoit à la population, & l'ai-
 sance qui en résulroit pour la société géné-
 rale. “ Parmi la multitude des maisons pau-
 vres des réguliers qui possèdent, il y en a
 quelques-uns qui sont à leur aise, & mê-
 me riches; mais on ne fait pas attention
 que ces richesses sont en général l'effet de
 l'industrie, du travail & de l'économie.
 Une ferme qui rend 500 livres par an
 étant administrée par des religieux, à peine
 en rendra-t-elle 300 si elle est entre les
 mains de certains séculiers. Isabelle de Cas-
 tille, l'héroïne de l'Espagne, étoit si per-
 suadée de cette vérité, que pour rétablir
 l'agriculture dans ses Etats, elle vouloit
 charger les religieux de la direction de la
 culture de toutes les terres, ce qu'elle ne
 put cependant exécuter. J'ai remarqué moi-
 même dans les différens voyages que j'ai
 faits, que les campagnes voisines de quel-
 que

„ que riche monastere, outre qu'elles sont
„ bien cultivées, sont encore peuplées de
„ laboureurs, qui montrent par leur habit &
„ par leur vigoureuse & robuste santé leur
„ contentement & l'abondance dont ils jouis-
„ sent, tandis que dans les villages qui sont
„ gouvernés par quelque riche bourgeois,
„ ou qui appartiennent à quelque seigneur
„ particulier, les laboureurs sont dans une
„ extrême misere. A quelque degré que puis-
„ sent fleurir dans un Etat l'agriculture, le
„ commerce & l'industrie, le nombre des
„ propriétaires sera toujours fort petit, eu
„ égard au nombre de ceux qui ne possè-
„ dent pas, dont la subsistance dépend de
„ la circulation des richesses effectives, &
„ de l'usage qu'en font les propriétaires. De
„ sorte que le propriétaire le plus utile au
„ public sera celui qui fera une plus sage
„ distribution de ses rentes entre les citoyens
„ qui ne possèdent pas. Or, que l'on compare
„ l'usage que plusieurs seigneurs font de leurs
„ richesses avec celui qu'un couvent fait des
„ siennes; le seigneur, pour se maintenir
„ dans la pompe, ne fait pas difficulté d'en-
„ voier hors de l'Etat une partie de ses re-
„ venus pour se pourvoir d'habits, & d'au-
„ tres choses étrangères. Cette exportation de
„ l'argent diminue la circulation des richesses,
„ dans laquelle consiste la subsistance de la plus
„ grande partie de l'Etat. Le couvent au
„ contraire habille & pourvoit ses individus
„ de marchandises du pais. Le seigneur fait
„ quelquefois soupire les artisans pour le prix

de leurs travaux. Il est très-rare que ceux-ci se plaignent des monasteres sur cet article. Le seigneur abandonne le soin de ses fiefs à des administrateurs qui n'aiment le plus souvent ni le maître ni le laboureur, qui sans donner aucune attention à l'agriculture, s'efforcent même de la ruiner, exigent, de quelque façon que ce soit, des vassaux les contributions qui leur sont dues, pour qu'il ne manque rien au maître du total des revenus de chaque année. Le monasterc attentif à la culture de ses terres rend heureux les laboureurs qui le servent. Le seigneur dissipe en divertissemens une partie de ses richesses avec des personnes, qu'il seroit avantageux de réduire par la nécessité à prendre d'autres métiers. Cette sorte de dépense n'a jamais lieu dans les monasteres. Il y a peu de seigneurs qui sachent se mériter le titre glorieux de peres des pauvres. Les monasteres sont autant d'asyles pour les indigens. Les religieux même qui vivent d'aumônes en distribuent une partie aux autres pauvres. Il est certain que le fonds des propriétaires doit se trouver dans l'état séculier. C'est à cet Etat qu'appartient naturellement l'administration & la jouissance des biens temporels; & les propriétaires séculiers peuvent employer leurs revenus au commerce, aux manufactures, à former par leurs enfans de nouvelles familles, & à plusieurs autres choses favorables à la population & à la richesse de l'Etat, & dont les religieux

„ gieux ne peuvent se mêler. Mais en com-
 „ parant les monasteres avec ces propriétai-
 „ res, qui font quelquefois les plus riches,
 „ & qui n'ont d'autres pensées que de jouir
 „ dans l'oïfiveté de leurs revenus, il n'est
 „ pas douteux que le corps de ceux qui ne
 „ possèdent pas doit plus aux monasteres qu'à
 „ de semblables propriétaires. Si les religieux
 „ réduits à un nombre convenable doivent
 „ donc, d'une façon ou d'autre, subsister,
 „ quel désavantage aura le public en laissant
 „ entre leurs mains le capital de leurs subsi-
 „ stances? D'autant plus, que si les religieux
 „ venoient à manquer entierement, & qu'on
 „ dût mettre à leur place autant de prêtres
 „ séculiers pour les ministeres de la religion,
 „ le double du capital qui suffit pour l'entre-
 „ tien des religieux, ne suffiroit pas pour
 „ celui de ces prêtres. Il y aura quelquefois
 „ un peu de défaut dans la distribution des
 „ capitaux que possède tout l'Etat religieux
 „ ensemble; mais ce n'est pas là une raison
 „ suffisante pour déclamer en général contre
 „ les revenus des religieux. „ (a)

Chez un auteur qui pense d'une maniere
 aussi conséquente & aussi peu asservie aux
 préjugés du tems, il est difficile de trouver
 des assertions peu réfléchies; il s'en trouve
 cependant quelques-unes, mais en très-peut

(a) On trouvera un grand nombre de réflexions analogues à celle-ci dans le J. du 1. Mai 1782. p. 9, & d'autres cités *ibid.* toujours en rétrogradant.

nombre. Telle est la suivante. “ Il faut
 „ avouer, à notre confusion, qu’après la
 „ destruction du système féodal, les soins
 „ que l’on prit pour faire fleurir l’industrie
 „ & l’agriculture ont été généralement plus
 „ heureux dans les pays protestans que dans
 „ les catholiques. C’est ici le sophisme dont
 „ se laissent éblouir les politiques, qui ne
 „ pénètrent pas au fond des choses, mais qui
 „ n’en considèrent que l’apparence & la su-
 „ perficie „. Ce sophisme doit être donc
 d’une grande force d’illusion, puisqu’il a sé-
 duit le judicieux auteur au point de lui arra-
 cher un consentement contradictoire aux faits
 les plus connus & les plus éclatans. Les pays
 où l’on a joint à la *destruction du système*
féodal, celle de la religion catholique, sont
 devenus des déserts, des États sans nerfs & sans
 importance dans le système politique de l’Eu-
 rope, à moins que des raisons particulières,
 locales & éphémères, n’aient fait une excep-
 tion en leur faveur. Voyez la démonstration
 géographique de cette assertion dans les Journ.
 du 15 Août 1781. p. 590. — 1 Mai 1782.
 p. 12.



La *Loterie* est le mot du dernier Logogriphe,
 où l’on trouve *lot*, *étoile*, *Loire*, *étoile*, *rot*,
roti, *or*, *lire*, *Jo*.

*Présent de Pomone, en six membres ;
 Lorsque d’un seul tu me d. membres,
 Tu peux faire échoire à propos
 Un des plus petits animaux.*

NOUVELLES



NOUVELLES POLITIQUES.

TURQUIE.

CONSTANTINOPLE (le 14 Novembre.) Mehemed Gentsch, Beglerbeg, résidant à Sofie, capitale de la Bulgarie, vient d'être étranglé par les Janissaires, pour avoir fait tuer en chemin deux députés qui se rendoient à Constantinople, afin de s'y plaindre de sa conduite; son avidité l'avoit déjà rendu odieux aux habitans de Belgrade, lorsqu'il étoit chargé du gouvernement de cette forteresse.

On assure que la Porte, qui avoit demandé 6 mois, pour se décider sur les propositions qui lui ont été faites, n'a pu obtenir qu'un délai de quelques semaines.

On fait monter à 160,000 le nombre des personnes mortes de la peste en Bosnie : les habitans croient s'en garantir en se retirant sur les montagnes où ce fléau n'est point encore parvenu : l'officier commandant le cordon autrichien a ordre de faire tuer sur le champ tous ceux qui s'aviseroient de retirer de la Save les habits ou étoffes qu'ils y trouveroient ; parce que les Turcs les y jettent souvent à dessein de communiquer leur maladie à ceux qu'ils appellent profanes.

ALGER (le 30 Aout.) « Le 24 Juillet l'on reçut en cette place la nouvelle, qu'on voyoit
I. Part. C

plus de 40 voiles sur nos côtes. Le 25, tous les esclaves furent mis à la chaîne : le 26, l'on en envoya d'ici 387 à Mendia ; & il n'en resta qu'environ 400. Le 29 à 11 heures du matin, l'escadre commença d'entrer en cette baie, composée, pour autant qu'on put le distinguer, de 60 voiles. Le reste suivit jusqu'au 31 du même mois, & alors il parut y avoir 70 ou 75 voiles, y compris 40 chaloupes. Les Algériens tenoient prêts avec 2 bombardes, montées chacune d'un mortier & de 2 canons de 24 livres, deux demi-galères, 7 galiotes, 9 chaloupes de corsaires : & ensuite, lors de l'attaque, ils armerent 4 esquifs ou chaloupes servant à transporter de la pierre, où ils mirent un canon du nombre de ceux que l'armée espagnole laissa embourbés en 1775.

Le 1^{er} Août à 3 heures après-midi, les 40 chaloupes espagnoles escortées de deux bédan-dres, s'approchèrent à la portée des châteaux, d'où l'on fit un feu vif & continu, mais sans ordre & avec beaucoup de précipitation, puisqu'il dura trois heures, tandis que celui de l'escadre n'en dura qu'une. Celle-ci dirigea son feu contre une batterie rase, nommée l'Ecueil (*el Escollo*) faisant partie du château du Fanal, près du cimetière des Chrétiens, & contre quelques autres fortifications vers la porte de la marine. Le ravage & la ruine des maisons y furent assez considérables ; & le Xequé ou Xaque (cheik ou chef) de la cavalerie y fut grièvement blessé. Le 2, la place commença son feu à 11 heures du matin. L'escadre n'y répondit que fort faiblement : mais à 4 heures après-midi elle entra sous les fortifications en la même forme que la veille : elle fit un dégât terrible du côté de la marine, de l'Ecueil, & du château du Fanal. Le chef des bombardiers périt en cette occasion. Les bombes détruisirent beaucoup de maisons. Le peuple rempli de terreur & le Dey se retirèrent à l'Alcazaba, qui est un château dans la partie la plus élevée de la ville, dans l'idée que les bombes ne pourroient porter jusques-là : mais elles y arrivèrent non-seulement ; elles portèrent même beaucoup

au-delà. Le 3 Août il ne se fit point de feu. Le 4 au matin, l'escadre tira contre la ville & y causa beaucoup de perte & de ravages. Les Algériens y répondirent sans ordre. Le 5, le tems ne permit point à l'escadre de s'approcher pour battre la place. Le 6 au matin l'attaque se commença contre les mêmes endroits de l'Ecueil, du Fanal, & contre les autres fortifications de terre, qui furent extrêmement endommagées. Une béliandre s'approcha des châteaux, d'où il fut tiré plus de 300 coups de canon, sans qu'elle en fut maltraitée; mais en revanche deux bordées, qu'elle tira, tuèrent & blessèrent beaucoup de monde à terre. — Le même jour vers le soir il y eut une seconde attaque; & l'escadre renversa nombre de maisons par toute la ville, particulièrement dans les environs de l'hôpital des Espagnols. Une galiote fut coulée bas & une autre mise hors de combat. Le 7, le feu se continua le matin & le soir avec beaucoup de dommage pour la ville & ses ouvrages. Le soir, l'on vit que le feu avoit pris à une des chaloupes de l'escadre; mais il n'en brûla qu'une partie; & le matin suivant les Maures la conduisirent dans leur port, détruite à la poupe, mais conservant toujours son pavillon. Le 8, il y eut une attaque le matin & le soir, mais dont les Algériens reçurent peu de dommage, parce que la plupart des boulets & des bombes tomberent dans la mer. Le 9, l'escadre remit à la voile en bon ordre: le vaisseau-commandant passa sous les ouvrages de la place à demi-portée du canon; & celle-ci ne tira pas un seul coup. Une frégate en fit de même; & , lorsqu'elle vira, les Espagnols la saluerent de trois coups de canon sans balle.

Les dégâts, que l'escadre espagnole a causés en 9 attaques, qu'elle a faites contre la place seulement avec 25 canons & 15 mortiers, ne sauroient s'estimer. L'on s'étonne, qu'elle ait pu les effectuer en si peu de tems, puisqu'on compte, qu'elle n'y a employé que 7 à 10 heures, & que ceux qui donnent le plus d'étendue à leurs observations calculent, que le

feu des chaloupes, tous les jours ensemble, n'a pas duré au-delà de 15 heures. Il est entré trois bombes dans l'Alcazaba ; & une d'elles est tombée près du magasin à poudre, qui, s'il eût sauté, eût réduit la ville entière en ruines. Il n'y a point de rue dans tout Alger, où l'on ne voie des maisons renversées. Il est tombé 5 bombes sur le palais du Dey ; & de 14 maisons, que les Francs ont en cette ville, celle du consul de Hollande & l'hôpital sont les seules, qui n'aient pas souffert, quoiqu'il soit tombé à la distance de 10 à 20 pas de chacun de ces édifices 10 bombes & quelques boulets, & qu'un ouvrage de fortification, contigu à la maison de Hollande, ait été détruit. La plupart des bombes sont tombées sur la ville ; & dans l'Alcazaba un boulet a renversé un merlon de batterie. Il en est aussi tombé près du magasin à poudre entre le château de l'Empereur & la ville. Les Algériens ont été très-surpris de ce que, les Chrétiens allant & venant entre les boulets & les bombes, aucun d'eux n'en ait été blessé, tandis que les Maures ont tant souffert. L'on ne sauroit fixer le nombre de leurs tués & blessés : mais l'on assure, qu'entre-autres sur une batterie de 3 mortiers, à laquelle une bombe mit le feu, il a péri plus de 40 personnes à la fois. L'intrépidité & l'ardeur des Espagnols ont été fort admirées, lorsqu'on les a vus se hasarder sous le feu des ouvrages en plein jour, tant le matin que le soir &c. „

Dans une seconde lettre d'Alger de la même date, il est dit : *Les Algériens desireront généralement la paix ; & j'ai entendu assurer à quelques Turcs, que, si le feu des Espagnols eût duré encore 4 ou 5 jours de plus, les Turcs se seroient révoltés contre le Dey & contre quelques-uns de ses adhérens : ils tenoient aussi pour indubitable, que, si l'escadre revenoit l'année suivante, l'on couperoit la tête au Dey, les Algériens ne vou-*
lans

1. Janvier 1784.

37

tant pas souffrir tous à cause du caprice d'un seul, qui se laissoit conduire par le Xaque (ou le commandant) de la cavalerie, & par les neutres, qui se trouvent à Alger, & par le moïen desquels l'on eut, peu de jours avant la venue des Espagnols, des avis positifs de la sortie de l'escadre de Carthagene, qu'avoient apportés deux bâtimens.

R U S S I E.

PETERSBOURG (le 23 Novembre.)

L'Impératrice a de nouveau été incommodée ces jours-ci; mais l'on espere, que cette indisposition n'aura point de suites. — La Neva, qui a été navigable cette année durant 206 jours, a commencé le 17 de ce mois à se couvrir de glaces, & le 18 le thermometre de Réaumur étoit à 16 d. au dessous du point de congélation.

Le bruit se renouvelle que le couronnement de l'Impératrice à Cherfon, en qualité de Reine de la Crimée & du Cuban, se fera au printems prochain, & que l'Empereur y assistera. Les nouvelles de Constantinople semblent annoncer une grande révolution dans l'empire ottoman. La fermentation s'y accroît chaque jour parmi le peuple; les mécontentemens nourris par la cherté des vivres, sont parvenus à leur comble. Des passagers dignes de foi, arrivés tout récemment de cette ville assurent, que le prix de toutes sortes de provisions est excessif & que la populace en murmure. Le bon ordre & l'amour de la jus-

rice ont disparu de cette capitale. La plupart des Musulmans s'abandonnent sans retenue & sans crainte aux plus grands excès. Le soldat méconnoit la discipline & la subordination. Si ces défords continuent encore quelque tems, la vie de Sa Hauteffe est en danger, & le moment approche, où Selim, à peine âgé de 23 ans, occupera le trône des Ottomans, en précipitant son oncle. Ce Selim est fils d'une esclave, dont la corporation des Selliers, l'une des plus considérables de Constantinople, fit présent au Sultan défunt. A l'exception d'un corps sain & robuste, rien ne parle en faveur du jeune prince. Aussi, d'où lui viendroient la capacité & les lumieres requises pour former un Souverain éclairé, puisque Selim se trouve depuis environ dix-sept ans renfermé dans une prison d'Etat, dénué de maîtres, de livres, de toute instruction quelconque, & réduit à la compagnie de trois ou quatre misérables muets & eunuques.

P O L O G N E.

VARSOVIE (le 3 Décembre.) Sur les informations certaines, qu'on a reçues, que la contagion a entierement cessé dans les provinces ottomanes, limitrophes de la Pologne, l'on a levé la quarantaine, qui avoit été établie à 6 lieues au-delà de Jassy dans la Moldavie, & celle qu'on devoit faire près de Choczim. Au reste, les troupes russes, qui sont dans ces quartiers, ne font aucun mouvement ;

vement; & l'hiver, qui commence, nous est garant, que du moins cette année les hostilités n'auront pas lieu.

La diète prochaine devant, suivant les loix, s'assembler à Grodno, capitale de la Lithuanie, plusieurs négocians, tant de cette capitale que de Wilna, s'empresent de s'y procurer des logemens & des magasins. — La commission du trésor va publier incessamment un universal tendant à fixer la véritable valeur des especes étrangères qui circulent dans le royaume. — Les lettres de la Crimée portent, qu'il est entré en Géorgie un corps de troupes russes, pour soutenir le Prince Héraclius.

*Extrait d'une lettre de Dantzig, du 28
Novembre.*

« Mr. de Peterfon, résident de l'Impératrice de Russie en cette ville, s'est rendu le 25 de ce mois, près du président-bourg-mestre, pour notifier au magistrat, que S. M. Impériale a bien voulu prendre sur elle la médiation du différent, qui s'est élevé entre le Roi de Prusse & la ville; & qu'elle lui avoit donné ordre à cet effet d'entamer les négociations conjointement avec le comte d'Unruhe, commissaire de S. M. le Roi de Pologne. Ce dernier seigneur & Mr. de Henning, commissaire ordinaire de S. M. Polonoise à Dantzig, ont également donné hier, en personnes, communication de cette agréable nouvelle aux commissaires ou autres personnes accréditées, qui résident à Dantzig, de la part des nations étrangères; & ils leur ont notifié en même tems, que le comte de Stackelberg, ambassadeur de Russie, avoit fait à S. M. Polonoise une déclaration pareille à celle que Mr. de Peterfon venoit de faire au magistrat.

gistrat. L'on espere , que la négociation prendra à présent une marche différente de celle qu'elle a eue jusqu'ici , & que l'issue en sera plus favorable pour la ville que toutes les apparences ne nous autorisoient à l'attendre. Cependant l'on ne sauroit se promettre rien de positif avant d'avoir reçu la réponse de la cour de Berlin , qu'on ne pourra avoir que dans deux ou trois jours.

« Dans l'intervalle nous aurons encore beaucoup à souffrir. La ville est rigoureusement bloquée & renfermée , de façon que trois des portes extérieures ne sauroient absolument s'ouvrir. Six compagnies de milice bourgeoise montent journellement la garde ; & hier les compagnons-bouchers ont fait pour la première fois le service à cheval , parce que la cavalerie de la garnison ordinaire n'est pas assez nombreuse pour faire toutes les patrouilles nécessaires dans notre présente situation : les vivres deviennent chaque jour plus chers & plus rares ; & l'on a déjà dû faire venir du beurre , du fromage & d'autres comestibles d'Elbing , ce qui est la seule ressource qui nous reste pour nous procurer quelque ravitaillement. Ce matin , les troupes prussiennes ont fait plusieurs manœuvres pour s'emparer du fauxbourg de Knyphoff , qui touche à la ville : mais , ayant trouvé toutes les avenues garnies d'artillerie & de chevaux-de-frise , elles se sont retirées : à midi elles sont revenues en plus grand nombre , & ont renouvelé l'entreprise. L'on ignore quel en sera le succès , & s'il y aura du sang répandu : du moins les Dantzikois ont ordre de ne faire feu qu'à la dernière extrémité. »

« Dans l'instant l'on apprend , que , les Prussiens pressant la ville de plus en plus , de manière que leurs progrès deviendroient irréparables dans la suite , si l'on ne s'y opposoit dès-à-présent , & qu'à tout moment l'on doit s'attendre à une surprise , le magistrat a pris la résolution d'inonder le district du Knyphoff , & de démolir , s'il le faut , ce fauxbourg & quelques autres. Cependant , comme ces

I. Janvier 1784.

41

démarches presque désespérées ne fauroient s'exécuter, sans que la ville & ses malheureux habitans n'en souffrent extrêmement, le magistrat a envoyé au général d'Egloffstein un message, conçu dans les termes les plus pressans, pour le prier « de tenir les troupes à » une distance convenable, s'il ne veut qu'on » les traite en ennemis » : ajoutant, que, si ces représentations ne produisent aucun effet, la ville se verra contrainte à prendre les mesures nécessaires pour sa sûreté, & protestant, qu'on ne sauroit lui en donner la faute, si l'on commence par-là les hostilités. »

E S P A G N E.

MADRID (le 2 Décembre.) Le Roi, sur les instances réitérées que le comte d'Oreilly a faites à Sa Majesté, pour être déchargé de l'inspection générale des troupes-vétérans & des milices réglées de l'Amérique, a conféré cette inspection par commission au lieutenant-général comte de Galvez, avec tous les pouvoirs qui y sont attachés, en récompense des services distingués qu'il a rendus, & des connoissances pratiques qu'il a acquises dans les commandemens, qu'il a remplis en cette partie du monde.

On a publié ici avec les cérémonies ordinaires la paix conclue avec la Porte, ainsi que le traité contenant les avantages stipulés en faveur des deux nations: cet événement a fait d'autant plus d'impression, qu'on dit généralement que la Porte est menacée d'une guerre formidable. On apprend que les présens qui doivent être portés à

Constantinople, à l'occasion du traité susdit, sont encore dans le port de Carthagène.

S. M. vient de donner des pleins pouvoirs au lieutenant-général D. Antonio Barcelo, pour assembler incessamment dans le port de Mahon, une escadre de vaisseaux de guerre, de frégates & de chaloupes canonnières & bombardière, destinée au bombardement d'Alger, sous le commandement de ce général, qui, dans sa dernière expédition a tellement châtié ces écumeurs, qu'on se flatte, que par une seconde visite, ils feront dans l'impuissance de continuer les pirateries qu'ils ne cessent d'exercer.

P O R T U G A L.

LISBONNE (le 19 Novembre.) Leurs Majestés & la famille royale sont venues le 7 de ce mois du palais de Quelus à celui de l'Ajuda; & l'on a vu à cette occasion avec beaucoup de satisfaction, que la santé du Roi est parfaitement rétablie. Les lieutenans-généraux comtes d'Aveyras & de Sampayo ont été nommés conseillers-de-guerre.

D. Louis Pinto de Soufa Balsemaon, ministre de notre cour à celle de Londres, est revenu ici la semaine dernière; selon les uns, pour traiter des objets relatifs au commerce entre ce royaume & la Grande-Bretagne, selon d'autres, pour ses affaires particulières.

Le navire le Ntro. Sr. de Buen-Fin a mouillé le 22 Octobre dans notre port, venant de l'Inde en quatre mois & demi de

trajet. Depuis son arrivée, il s'est répandu différens rapports concernant les mouvemens de nos troupes en Asie. Il paroît que ceux qu'en donne une lettre, écrite de Merel le 25 Février, sont les plus véridiques: les voici.

Les Cipayes & les troupes de Bonfelo avoient obligé les Cipayes, nos alliés, à abandonner les endroits, dont nous étions emparés dans les provinces de Bicholim & Sanquelim; & ils avoient mis le siège devant un petit fort ou château de cette dernière province. Sa garnison ne consistoit qu'en 60 hommes: cependant elle se défendit vigoureusement pendant près de deux mois jusqu'au 7 Décembre, lorsque nos troupes vinrent au secours de la place. Les Bonfelos prirent alors précipitamment la fuite, abandonnant leur camp avec toutes leurs munitions & bagages. De notre côté, nous eûmes un soldat tué & deux officiers blessés, dont l'un est le lieutenant Barbosa, commandant du château. Nos troupes consistoient en trois compagnies de grenadiers, un détachement du corps de Chermont, la légion, & les Cipayes: elles étoient aux ordres du maréchal-de-camp Antonio Dassa-Castello-Branco & du colonel Joachin-Vicente Godinho. Aujourd'hui nous sommes entièrement maîtres des provinces de Bicholim, Sanquelim, & Uspa, d'où le brigadier Enrique Carlos inquiete les Bonfelos par des partis de Cipayes. Le régiment d'artillerie, que commande le colonel Gustave Chermont, s'est mis en marche le 17 Février & s'est avancé avec quelques canons jusqu'à Merel, où nous sommes campés à présent, attendant à chaque instant l'ordre d'attaquer encore une fois les Bonfelos. — Toute l'Inde est en guerre; & il paroît, que les fils de feu Hyder-Aly sont fort désunis ensemble.

D A N N E M A R C K.

COPPENHAGUE (le 4 Décembre.) Les

dernières lettres du bailliage de Holum en Islande portent que l'été de 1782 a été suivi d'un hiver des plus rigoureux, la rareté des fourrages y a fait périr une quantité considérable de bestiaux, nombre d'habitans sont morts de froid & de faim, les autres ne jouissent que d'une santé précaire. Le 6 Avril, le tems commença à se radoucir; mais au mois de Mai, on vit arriver de nouveau beaucoup de glaçons du Groenland qui ne disparurent qu'à la mi-Juillet. Les vapeurs sulphureuses venues du Midi & du Nord ont séché tout ce qu'il y avoit à la campagne, on suppose ici que les feux souterrains ravagent une partie du Groenland ou quelque autre endroit.

On voit dans les sociétés les plus distinguées de cette ville, un Chinois revêtu des habillemens d'un Mandarin de la première classe. C'est un des hommes qui ont été accordés par le gouverneur de Canton, pour compléter l'équipage d'un de nos vaisseaux, & qui n'a pas prévu sans fondement que cette singularité serviroit à le faire accueillir.

Le Roi a permis jusqu'au premier Juillet prochain, l'importation du seigle étranger dans les duchés de Sleswich & de Holstein, la seigneurie de Pinberg, la ville d'Altona & le comté de Rantzow.

I T A L I E.

ROME (le 2 Décembre.) L'agent François Piranesi arrivé de Pise dans cette capitale

pitale y a apporté la nouvelle, que le Roi de Suede fera rendu ici vers le 8 de ce mois, où, après avoir fait quelque séjour, S. M. dirigera sa route sur Naples.

La duchesse de Parme a passé par cette capitale, allant à Naples; S. A. R. a été au Vatican, & s'y est entretenue longtems avec le St. Pere; elle a diné ensuite chez le cardinal Herzan.

Les dernieres lettres reçues de Mgr. Archetti, nonce apostolique extraordinaire près de l'Impératrice de toutes les Russies, portent, que ce prélat devoit sacrer incessamment M^r. le chanoine Benislawski, coadjuteur de l'évêché de Mohilow.

GENES (le 30 Novembre) Le couronnement du sér. J. B. Ayroli, Doge de cette république, s'est fait le 22 dans l'église de St. Ambroise, avec la solemnité accoutumée, & une triple salve de la mousqueterie & de l'artillerie. Le discours a été prononcé par le patricien J. B. Roffi.

CARRARE (le 5 Novembre.) L'amiral russe Tschitschagoff vint ici ces jours derniers avec une suite nombreuse, & logea chez le comte Joseph Monzoni Luciani qui l'a accompagné dans la visite qu'il a faite de cette ville & de ses environs, & sur-tout de ses carrieres de marbre. Il a été voir le golfe de Spezia; il s'est arrêté dans ce magnifique port pendant trois jours, après lesquels il a repris la route de Livourne, où il va rejoindre son escadre. Quelques personnes croient qu'elle ne passera pas l'hiver dans ce port, & que

le voiage de l'amiral russe à Spezia avoit pour objet de s'affurer si elle pourroit y hiverner.

A L L E M A G N E.

VIENNE (*le 6 Décembre.*) S. M. l'Empereur, accompagné du comte François de Kinsky, est parti ce matin pour Florence. Une heure après, S. A. R. l'Archiduc Maximilien s'est rendu à Mergentheim.

La défense de percevoir des honoraires pour administrer le Baptême vient d'être renouvelée aux curés par une circulaire, & il leur est enjoint en même tems de veiller à ce que les marguilliers se conforment également aux intentions du Souverain à cet égard. — L'abbé Weber vient de perdre sa place de prédicateur ordinaire de la cour, pour s'être permis quelques expressions équivoques sur les affaires ecclésiastiques actuelles. L'Empereur lui conserve ses honoraires par forme de pension. Le P. Poschinger, Dominicain, le remplace. — Il y a pour les malades indigens, 2000 lits de prêts au nouvel hôtel-dieu, & 400 autres pour les cas extraordinaires; douze médecins en auront soin, ils toucheront chacun huit cents florins d'appointemens, & M^r. de Quarin, qui en est le directeur, en aura 3000.

Des maladies s'étant manifestées dans les troupes impériales stationnées sur les frontières de la Turquie, ces troupes ont reçu l'ordre de rentrer dans leurs quartiers. Telle sera probablement la clôture de cette campagne. Il

est fort à craindre que l'ouverture de la campagne prochaine ne soit pas aussi tranquille. — Il a été envoyé ordre à Bude d'y meubler les appartemens du palais, l'Empereur aiant résolu d'y passer la plus grande partie de l'été prochain ; nos chancelleries resteront ici, mais les ministres & ambassadeurs y suivront le Monarque. — On assure que les nouvelles forteresses de Thérésienstadt & de Pless coûteront 30 millions de flor ; dès qu'elles seront achevées, il en sera bâti une 3e. aux environs de Komotau, par où le Prince Henri pénétra en Bohême lors de la dernière guerre. Un teinturier de Hongrie vient d'y publier le secret de se procurer l'indigo de la meilleure espèce, sans qu'il soit nécessaire d'en faire venir à grands frais des pays étrangers.

On débite que la cession d'une partie de la Croatie qui appartient à la Porte, a donné lieu à des pourparlers au divan, à cause de la forteresse de Wihacz, située au milieu de la rivière d'Unna. Le ministre ottoman a fait difficulté de céder cette place, en alléguant qu'en ce cas il ne pourroit plus s'opposer aux émigrations si fréquentes de ses sujets de Bosnie, l'internonce impérial doit avoir répondu que l'Empereur n'exigeoit cette forteresse, d'ailleurs peu importante, qu'afin que ses sujets fussent mieux à portée de s'opposer aux brigandages que viennent souvent exercer les Turcs sur les frontières.

Il est question depuis quelque tems d'un nouveau réglemeut de poste, par lequel tous les maîtres de poste seroient cassés, & le service

vice seroit fait par des chevaux de païsans enregistrés à cet effet. Les inconveniens de cet arrangement ont été représentés avec tant de force que la publication de cette ordonnance a été suspendue au moment où elle alloit avoir lieu. — Il vient d'en être rendue une portant que les tribunaux d'*Appellation* & ceux que l'on appelle le *For noble* ou *die Land-Rechten*, dans les Etats héréditaires allemands, seront visités annuellement par le tribunal suprême de justice.

Les avis de Comorre portent que le sol ne s'y est point encore entierement raffermi, non plus que dans les environs; les tremblemens de terre continuent d'y être très-fréquens, quoique les secousses soient peu violentes: cependant la commotion qui s'est fait sentir le 14 de ce mois à Kartokecz, village situé au-delà du Vag à 2 lieues de Comorre, a été tout aussi forte que celle du 21 Avril. Cette dernière ville & quelques autres places éprouverent trois petits chocs pendant la même nuit. — Quoiqu'on n'ait point encore reçu de lettres qui confirment l'engloutissement de Salonique; cette nouvelle vraie ou fausse ne laisse pas d'influer sur le prix du coton, qui hausse considérablement de jour en jour.

GRATZ (le 1 Décembre.) Le général de Vins est occupé sans relâche avec 500 soldats, à fortifier les bords de la Kulpa. La forêt qui s'étend des terres ottomanes jusqu'à Laybach & Trieste, est coupée depuis la frontière, & l'on y a établi des redoutes de distance

distance en distance. A Semlin tout commerce avec les Turcs est interrompu. Un général autrichien a écrit de cette dernière ville, qu'accompagné de quelques ingénieurs il a été reconnoître les bords du Danube, & qu'ayant pris terre, il a observé le camp des spahis. Ces soldats étoient entassés dans le plus grand désordre, au nombre de 30 à 40 dans chaque baraque. Les chevaux attachés autour du camp, avoient au milieu d'eux des tas de foin & d'avoine, le jouet du vent & des mauvais tems. Ces chevaux, ajoute ce général, sont d'une maigreur extrême. 13,000 spahis sont un beau jour partis sans rien dire pour retourner chez eux. Ils ont été remplacés par 10,000 Asiatiques. Le camp des janissaires n'étoit pas en meilleur ordre que celui des spahis. La forteresse est dans un fort mauvais état, garnie d'une artillerie immense à la vérité, mais si mal adroitement montée qu'on ne peut guere la pointer que vers le ciel. Il y a dans la citadelle une tour où l'on enferme les prisonniers; les janissaires y ont mis leur aga & le gardent très-étroitement. Le commandant feint de l'ignorer : lui-même n'ose que très-peu sortir de son palais; il a cependant fait dernièrement une revue. Cette cérémonie s'est passée ainsi : il a parcouru le camp à cheval, & ensuite les soldats sont venus deux à deux dans son cabinet où il leur a fait diverses questions indifférentes : chacun en se retirant lui laissa 2 piaftres sur ses coussins : cette revue lui a valu 39,000 florins. — A quelque distance

de Semlin , il y a un retranchement avec des palissades où se rendoient les Turcs pour traiter leurs affaires avec les gens du país. On nomme cet endroit le parloir. L'usage en est interdit.

Extrait d'une lettre de Berlin du 6
Décembre.

La cour de Varsovie & la ville de Dantzig n'ayant pas pu prendre un parti , relativement à la contestation , qui s'est élevée sur la navigation de la Vistule , l'Impératrice de Russie s'est rendue à leurs pressantes sollicitations : elle a fait offrir sa médiation au Roi en des termes , conformes aux liaisons qui subsistent entre les deux cours ; & elle a chargé de sa médiation son résident à Dantzig , le Sr. de Peterson. Le Roi a accepté cette médiation ; & S. M. a ordonné d'abord à son résident à Varsovie , le conseiller de légation de Buchholtz , de se rendre incessamment devant Dantzig , & d'entrer en conférence avec le commissaire du Roi de Pologne & les députés de la ville , sous la médiation du résident russe , pendant que S. M. s'en tient aux termes du projet d'accommodement. Le général d'Igloffstein continue aussi en attendant à bloquer la ville , parce que , comme c'est elle qui a commencé les voies de fait par l'interruption arbitraire de la navigation & du commerce des sujets prussiens , & qu'elle s'est attirée par-là ces représailles , on ne sauroit avec justice les faire cesser , pendant que la ville de Dantzig

I. Janvier 1784.

55

continue à prohiber la navigation des sujets prussiens.

Au reste, il est faux, que l'entretien des troupes prussiennes coûte 700 ducats par jour au territoire dantzickois, ainsi qu'on le débite dans des lettres de cette ville, & comme l'ont rapporté presque toutes les feuilles publiques. Comme ces troupes ne prennent que les rations & les portions ordinaires, tout cet entretien ne monte qu'à 400 écus par jour. Ce fardeau est dur à la vérité pour les pauvres habitans du plat-païs de Dantzic, mais c'est la faute de leur régence, qui n'a pas pitié de ses propres sujets, qui a excité ces troubles à propos de rien, & qui ne fait pas moins de mal aux sujets prussiens, en interrompant leur commerce ordinaire & légitime depuis 8 à 9 mois.

M^r. Christin horloger suisse établi en cette ville, a imaginé un moyen mécanique de correspondre avec une rapidité incroyable à de très-grandes distances, & l'expérience a constaté le mérite de sa découverte. Suivant son prospectus, chaque ami est placé commodément près d'un bureau dans son cabinet, d'où il peut transmettre ses pensées aussi intelligiblement qu'elles le feroient par la manière ordinaire de s'écrire; les propositions sont connues dans le bureau répondant, au moment même qu'elles sont dictées dans le premier, & la distance, supposée de cent lieues, quoique divisée en beaucoup de stations, ne pourroit retarder l'effet que de quelques minutes employées à répéter le mouvement requis aux

machines de chaque station, & il dépendroit alors des intéressés de priver les bureaux intermédiaires de la connoissance de la chose dictée. La communication mécanique est renfermée dans un petit tuyau de bois placé à un pied sous terre, mais dont l'arrangement est tel que l'eau même qui pourroit s'y introduire n'empêcheroit pas les fonctions des instrumens de chaque bureau. M^r. Christin offre d'établir sa correspondance mécanique par souscription à raison de 40 ducats pour les deux bureaux à écrire, & un demi-ducats par toise de la communication souterraine.

P A Y S - B A S.

AMSTERDAM (*le 15 Décembre.*) Hier, depuis dix heures du matin jusqu'à une heure après-midi, cette ville a été enveloppée dans un brouillard si épais, que de mémoire d'homme on ne se rappelle pas d'y avoir rien vu de pareil. Tout étoit confondu; personne ne pouvoit absolument plus distinguer la route qu'il devoit tenir. Ce phénomène a causé plusieurs accidens funestes. Diverses personnes, & quelques carrosses ont eu le malheur de tomber dans les canaux. On ne fait pas encore toutes les suites fâcheuses que ces accidens ont occasionnées; mais on apprend que toute la Hollande s'est trouvée dans le même cas.

LA HAYE (*le 16 Décembre.*) Toutes les apparences font espérer, que les affaires survenues entre notre république & le Gouvernement

nement des Pais-bas autrichiens , n'apporteront pas le moindre refroidissement entre les deux Puissances.

On assure que Leurs Nobles & Grandes Puissances ont trouvé bon d'arrêter une négociation de huit millions de florins pour compte & en faveur de la compagnie des Indes-orientales , à raison de 5 pour 100 d'intérêt, sans aucune charge, pour huit années fixées , laquelle somme à l'expiration de ce terme sera convertie en obligations ordinaires à la charge du pais , sous la garantie de L. H. & G. P. La négociation se fera au comptoir général à la Haye & à Amsterdam : le plan en paroîtra sous peu de jours.

La nouvelle qui s'est répandue que la cour de Londres ne veut traiter de paix avec nous, que d'une manière directe, est confirmée par la lettre suivante de nos ambassadeurs à Paris, à L. H. P. les Etats-Généraux.

Après avoir fait l'échange des articles préliminaires, nous ne sommes pas restés dans l'inactivité, afin de terminer la négociation par la conclusion d'un traité définitif. Dans cette vue nous avons fait plus d'une fois des instances auprès de Mr. le duc de Manchester, pour que, comme il s'y étoit engagé lors de la conclusion des préliminaires, il écrivît à sa cour au sujet d'un équivalent à donner pour la cession de Négapatnam & de ses dépendances, & sur la demande faite de notre côté, que de celui de l'Angleterre, on ne généroit point le commerce de la comp. des Indes-hollandoise, au Bengale & dans quelques autres parties de l'Inde: sur quoi nous avons continué à insister fortement à ce qu'il voulût employer tous ses soins pour recevoir de sa cour les instructions nécessaires à cet effet.

afin que nous fussions mis par-là réciproquement en état de conclure le traité définitif. Mais nous avons eu constamment le déplaisir d'apprendre que le ministère britannique se refusoit à cette demande, quoique Mr. l'ambassadeur nous assurât qu'il l'avoit plusieurs fois réitérée. Nous avons ensuite remarqué qu'il y avoit peu ou point de disposition de la part de la cour de Londres à admettre quelque modération dans les conditions préliminaires, comme nous nous y étions attendus dès le commencement, d'après les assurances données qu'en négociant sans l'intercession de la cour de France, on pourroit traiter avec nous d'une manière plus raisonnable. Jugeant que dans les circonstances actuelles il conviendrait beaucoup plus aux intérêts de l'Etat que l'on mit une prompte fin aux affaires, que de rester dans l'incertitude & nourrir l'espérance non fondée d'obtenir des conditions plus favorables, nous avons en conséquence & sur ce fondement donné ensuite à connoître à cet ambassadeur que comme L. H. P. desiroient vivement de voir les affaires portées à une parfaite conclusion par la conclusion d'un traité définitif de paix, & étant volontiers disposés à éviter toutes discussions, lesquelles ne nous avanceroient pas plus que par le passé, nous lui propositions simplement de convertir les préliminaires en un traité définitif.

D'après cette proposition, par laquelle la cour de Londres se trouvoit dispensée de toute délibération ultérieure à l'égard de l'accord de conditions plus avantageuses que celles qui avoient été convenues par les préliminaires, & d'après l'assurance positive que nous avons ajoutée, en réponse à la demande qui en avoit été faite par Mr. le duc de Manchester, que l'Etat n'avoit aucun équivalent quelconque à offrir à la place de Négapatnam, nous nous étions flattés que les propositions qui avoient d'abord été offertes & rejetées par la cour de Londres, auroient mis S. Exc. en état de concourir immédiatement avec nous à la conclusion du traité; ou bien

que, pendant qu'il déclaroit qu'il recevrait probablement des ordres à cet effet, cela produiroit une réponse prompte & définitive.

Mais, à notre grand regret, nous devons vous informer par la présente, qu'au lieu de voir notre attente remplie, Mr. l'ambassadeur nous a enfin donné communication, mercredi dernier, qu'un courier arrivé la veille au soir de Londres, lui avoit apporté l'ordre de S. M. B. de nous déclarer que Sa susdite M. aiant mûrement considéré l'affaire & de l'avis de son conseil, proposoit à L. H. P. de conclure le traité définitif à la Haye ou à Londres; que lui ambassadeur ne doutoit point que nous ne voulussions bien en prévenir L. H. P. à la première occasion, afin que S. M. fut informée le plutôt possible du choix qui seroit fait d'une de ces deux places; & que du reste il étoit chargé en même tems de nous réitérer l'assurance que le Roi son maître conservoit toujours un desir ardent de finir cette affaire, avec aussi peu de délais que son importance pouvoit le permettre.

Sur cela, nous n'avons pas manqué de représenter à S. Exc. que pendant que les deux Puissances avoient déjà donné à leurs ministres respectifs des pleins-pouvoirs pour la conclusion finale de la paix, & que les affaires étoient avancées au point qu'une négociation devenoit inutile, nous avions lieu d'être surpris d'entendre faire aujourd'hui une proposition qui ne pouvoit tendre qu'à faire traîner l'ouvrage en longueur, contre le gré de l'Etat; que nous ne pouvions non plus lui cacher notre crainte que sa proposition ne fut pas favorablement accueillie dans les circonstances actuelles des affaires de la république; & qu'elle ne nous paroissoit être nullement propre à rapprocher davantage les deux nations, & à resserrer entre elles les liens de l'amitié réciproque: mais que nous ne manquerions pas néanmoins de porter sa proposition à la connoissance de L. H. P.; & en attendant leurs ordres & leur approbation, vous avons l'honneur d'être &c.

Les Etats de notre province ont formé un préavis “ tendant à refuser la proposition de la cour britannique , pour transférer la conclusion du traité définitif de paix à Londres ou à la Haye , vu qu’on ne sauroit trouver de raison suffisante pour cette translation ; à insister au contraire sur la conversion des préliminaires en traité définitif ; à déclarer , en cas de refus , qu’on tient le traité pour conclu sur le pied des préliminaires , & à rompre toutes négociations ultérieures „ Hier , il a été porté aux Etats-généraux , de la part de la province de Frise , une résolution de la même nature.

M^r. le baron de Hoop , ministre de L. H. P. , aiant présenté au Gouvernement des Pais-bas un nouveau mémoire , en a reçu la réponse suivante :

Les seigneurs Etats-généraux connoissent , aussi bien que le Gouvernement-général , les circonstances qui tiennent aux traités qu’ils réclament , à l’occasion des forts dont il est question dans le mémoire , & ils se rappellent sans doute encore la déclaration faite au comte de Degenfeld en 1776 , *que S. M. n’avoit jamais reconnu ni n’entendoit reconnoître d’autres limites en Flandre , que celles de 1664.*

La démarcation faite à cette époque , est donc la seule regle à consulter : & elle place incontestablement ces forts dans le territoire & sous la souveraineté de S. M. Une convention notoirement inexécutée , pour des causes connues , n’a pu altérer en aucune façon les droits incontestables du Souverain des Pais-bas ; & une possession , si l’on peut appeller ainsi une détention injuste & illégale , ne sauroit sans doute former un titre à opposer à des droits , à l’égard desquels on n’a jamais varié du côté de l’Empereur.

C’est d’ailleurs en pleine paix , sans avertissement :

fement ou réquisition préalables, par voie de fait & à main armée, que la république a exécuté, en 1750, l'entreprise violente & l'aggression de s'emparer du fort St. Paul, & cette insulte nouvelle n'a pas été réparée, nonobstant la réclamation qui en a été faite dans le tems. Quant au fort de St. Donat, rien ne prouve mieux la non-existence de titres antérieurs, que la circonstance que ce fort a fait l'objet d'une cession exprimée dans la convention de 1713, laquelle, comme on l'a soutenu dans tous les tems, est absolument & à tous égards nulle, & a toujours été envisagée comme non-avenue.

C'est aussi comme une usurpation caractérisée, que l'on a toujours regardé la détention des forts, & autres parties qui étoient en deçà de la démarcation de 1664. La déclaration positive & solennelle faite en 1776 par feu l'Impératrice-Reine n'a donc rien établi que de conséquent à ses droits & au système constamment maintenu de sa part, & cette déclaration, dont la république paroît faire si peu de cas, pour ne rien dire de plus, étoit sans doute déjà un acte formel & renouvelé de revendication, il suffisoit pour éclairer la république, & il auroit suffi aussi à l'intention, si on l'avoit eue, d'agir en termes d'égards & de justice vis-à-vis de S. M., & de ménager sa bienveillance.

Si les officiers civils, chargés de l'ordre de maintenir la souveraineté de S. M. & d'opérer, en conformité de ses ordonnances, ont revendiqué les forts dont il s'agit, ils n'ont rien fait que de conforme aux droits de l'Empereur, & ils n'ont point commis d'aggression en se concentrant dans les termes de son territoire & de sa souveraineté, fixés par la seule démarcation que S. M., à l'exemple de son auguste Mere, reconnoisse & puisse reconnoître; & l'Empereur ne sauroit présumer que la modération dont on a usé de ce côté-ci, & dont l'Impératrice a donné, sur l'événement de 1775, une marque signalée, admise de l'Europe entière, puisse devenir un

jour un titre dont la république chercheroit à se prévaloir, pour bleffer les droits incontestables.

Au reste tout ce qui s'est fait relativement aux forts, n'a été qu'une opération purement civile, exécutée au nom & par des officiers & employés civils, & sous leur direction. Il n'y avoit point de bataillon, point de colonel qui commandoit, comme le dit le rapport parvenu aux Etats-généraux; il n'y avoit que quelques détachemens de troupes, que les commissaires du civil avoient demandé que l'on tint à portée pour protéger au besoin les démarches qu'ils auroient été obligés de faire, en vertu de leur charge, pour le maintien de la souveraineté de S. M. Si néanmoins les officiers & employés civils se sont portés dans cette circonstance à quelques excès, le Gouvernement sera prêt en tout tems à prouver à L. H. P. son desir & son empressement à ne pas laisser sans punition des démarches contraires à son intention, ou aux égards qu'il se fait une loi de faire observer envers tous les Etats voisins; & il a déjà ordonné qu'on lui présente promptement un récit exact de toutes les circonstances relatives aux faits & aux griefs exprimés dans la piece jointe au mémoire de Mr. le baron de Hoop; mais d'ailleurs le Gouvernement, encore sans satisfaction sur le fait atroce de la garnison de Liefkenshoek, ainsi que sur tant d'autres faits & griefs insultans, consignés dans le mémoire du 4 Novembre, doit naturellement regarder les plaintes & la demande relatives à Paillière des forts, comme d'autant moins attendues, que l'on s'y borne, quant à l'objet du tort qui a été fait sur le canal de St. Paul à quelques sujets de S. M., à témoigner une disposition à faire punir l'instrument ou l'exécuteur de ce tort, s'il résulte des informations, qu'il s'est émancipé ou écarté de son devoir, tandis qu'il a commis une violation caractérisée du territoire de l'Empereur, & que S. M. a droit d'attendre également sur ce fait une satisfaction prompte & éclatante.

Il est fâcheux & désagréable pour le Gouvernement d'avoir à entrer dans ces sortes d'explications dont il croit avoir prévenu l'occasion par la manière franche & cordiale avec laquelle il s'est livré, par son mémoire du 13 Novembre, à la confiance que lui avoit inspirée le mémoire de Mr. le baron de Hoop; du 10 du même mois de Novembre, & d'après laquelle confiance il croit devoir attendre avec certitude que la sagesse de L. H. P. les conduiroit à un concert amical, & à une négociation qui embrasseroit toutes les difficultés, tous les différens, la discussion des droits & prétentions réciproques; qui ameneroit au rétablissement d'une confiance mutuelle, & à une base durable, qui fixeroit pour toujours les intérêts des deux païs.

Le Gouvernement-général persévère dans le même esprit, & dans les mêmes dispositions qu'il a déjà annoncées à cet égard; mais L. H. P. ne se dissimuleront pas, qu'il ne sauroit être question d'une négociation réduite aux limites de Flandre: il est encore d'ailleurs des objets de contestation, à l'égard desquels la république elle-même a proposé ci-devant la voie de commissaires; & S. M. a au surplus bien d'autres prétentions & droits à répéter encore; mais elle préférera toujours, selon sa manière de penser pour la république, d'en faire l'objet d'une explication amicale, & d'une négociation dans laquelle elle écoutera aussi avec sa justice & son équité ordinaires les droits & les prétentions de la république.

Si L. H. P. desireroient, comme on ne sauroit en douter, un ouvrage de conciliation; & si elles attachent à l'amitié, & à la bienveillance de l'Empereur le prix que leur premier mémoire a annoncé, elles verront sans doute avec plaisir les ouvertures réitérées de la part du Gouvernement-général, & elles s'empresferont en conséquence à étendre la négociation qu'elles avoient d'abord proposée, au désir d'un arrangement universel, dans l'esprit de ce qu'a insinué le mémoire remis à Mr. le baron de Hoop le 13 Novembre.

Le ministre est requis de porter à cet effet le présent mémoire le plutôt possible à la connaissance de ses maîtres.

Fait à Bruxelles le 6 Décembre 1783.

BRUXELLES (le 19 Décembre.) Notre auguste Monarque continue à s'occuper de toutes les parties de l'administration. L'ordonnance suivante en est une nouvelle preuve.

Par l'Empereur & Roi.

Cher & aimé, nous vous envoions ci-joint deux exemplaires de la lettre circulaire que nous avons trouvé convenir de faire écrire ce jour d'hui, date de cette, à tous les sièges de justice, pour les charger de remettre une liste spécifique de tout ce qui se paie, frais de cour, vacations, &c. Vous ordonnant de remettre le plutôt possible un exemplaire au siège de justice de votre juridiction. Et n'y faites faute, car ainsi nous plaît-il. A tant, cher & aimé, Dieu vous ait en sa sainte garde. De Bruxelles, le 18 Novembre 1783. Etoit paraphé Crump. Vt. Et signé F. Lanné.

Par l'Empereur & Roi.

Chers & aimés, nous vous chargeons de remettre au greffe de votre conseil ordonné en Brabant, dans le terme de trois mois au plus tard, une liste spécifique de tout ce qui se paie actuellement, à quelque titre que ce soit, dans votre tribunal, pour épices ainsi que pour vacations ou émolumens des officiers, juges, greffiers, secrétaires, avocats, procureurs, notaires, sergens & autres officiers exploitans, avec une note au surplus de la règle que l'on y suit respectivement pour la taxe des vacations personnelles des parties & des témoins. De ce faire ne restez point en demeure, car ainsi nous plaît-il. A tant, chers & aimés, Dieu vous ait en sa sainte garde. De Bruxelles, le 18 Novembre 1783. Etoit paraphé Crump. Vt. Et signé F. Lanné.

A N G L E T E R R E.

LONDRES (le 14 Décembre.) La gazette de la cour contient une déclaration du Roi en date du 3-courant, portant en substance, que plusieurs personnes aiant pris le titre de baronet sans en avoir le droit, S. M. pour supprimer les abus qui se sont glissés récemment dans l'ordre des baronets, enjoint aux chefs des divers bureaux d'état, de ne point accorder dans les patentes qu'ils délivreront le titre de baronet à quiconque n'aura pas préalablement justifié au college d'armes, le titre en vertu duquel il le porte. S. M. enjoint de plus à ses secrétaires d'Etat de ne proposer aucun sujet pour être créé baronet de Grande-Bretagne, avant d'avoir constaté par certificats convenables, si le candidat descend effectivement de baronets. — Le prince de Galles qui avoit été indisposé sur la fin de la semaine dernière pour avoir été saisi de froid en écoutant les débats des communes, a reçu de Sir John Elliot des secours si heureusement administrés, que S. A. R. est parfaitement rétablie.

Une pluralité de 208 voix contre 102 a consommé, le 8 de ce mois, après d'éternels débats, le triomphe de M^r. Fox, pour son bill contre la compagnie des Indes, dont les affaires paroissent extrêmement dérangées. Le 9, le secrétaire de la compagnie des Indes remit à la chambre haute divers états relatifs aux affaires de cette compagnie; & la cham-
bre

bre ordonna qu'il lui fût remis copies des négociations récentes entre la trésorerie & cette compagnie. M^r. Fox présenta à la chambre le bill, passé aux communes, afin de nommer 15 commissaires pour avoir la direction des affaires de la compagnie des Indes, lequel fut lu la première fois. Le lord Thurlow, lord Temple, & divers autres pairs se soulevèrent vivement contre ce bill, alléguant qu'il portoit un coup mortel à la compagnie & une atteinte manifeste à tous les droits & privilèges de la nation. Le duc de Portland & d'autres pairs ministériels vérifièrent la nécessité de réformer les affaires de la compagnie & soutinrent que ce bill dans son principe & dans ses effets n'étoit destiné qu'à procurer cette réforme. La deuxième lecture fut indiquée au 15. On présenta à la chambre un mémoire de la compagnie des Indes, priant d'être admise à plaider contre ce bill, ce qui lui fut accordé à la deuxième lecture.

Les affaires d'Irlande prennent une tournure très-alarmante pour le repos intérieur de ce pays-là. Le samedi 29 Novembre, la grande convention nationale ayant adopté les résolutions prises par les corps volontaires, relativement à la réforme du parlement, Mrs. Flood & Brownlow ont présenté en conséquence un bill tendant à effectuer cette réforme; mais le parti du sieur Grattan, ou ministériel, s'y étant opposé, a réuni 157 voix contre 77. Le parti victorieux, cherchant à l'instant même à pousser son avantage, a pris sur le champ une résolution qui paroîtra bien hardie,

1. Janvier 1784.

63

die, elle est conçue en ces termes: *Qu'il est actuellement devenu indispensablement nécessaire de soutenir les droits & privilèges du parlement contre tout empiètement quelconque.*

F R A N C E.

VERSAILLES (le 15 Décembre.) Le Roi a été indisposé, la semaine dernière, d'une courbature que les fatigues de la chasse lui avoient causée.

Mademoiselle est morte ici, le 5 de ce mois, à 9 heures & demie du soir, âgée de 7 ans & trois mois, des suites de l'inoculation (a), pratique qui a déjà été si funeste à tant de princes & princesses (b); & dont les effets rappellent naturellement ce mot de Cicéron: *Quid est aliud gigantum more pugnare cum diis, quàm natura repugnare?*

— Le corps de cette princesse a été transféré, le lendemain matin, au palais de Trianon, d'où il a été porté le lundi 8, à l'abbaye de St. Denis, pour y être inhumé. En

(a) On a dit que la sœur de cette princesse étoit aussi morte de l'inoculation *, mais comme elle étoit fort jeune, & qu'alors la situation de *Mademoiselle* étoit déjà très-critique, il est à croire qu'on aura confondu les deux maladies.

(b) Voyez, en suivant la citation retrograde des différens journaux, la mort du prince Octavius d'Angleterre, d'un Archiduc de Florence, d'une Infante de Naples, d'une princesse de Gloucester &c. &c, tous immolés à l'inoculation. 1 Juillet 1783. p. 321 &c.

* 15. Juille
1783 p. 427

conséquence de la mort de cette princesse, la cour a pris hier le deuil pour 21 jours. — Le 7, le vicomte de Vergennes a prêté serment entre les mains du Roi, pour la charge de capitaine-colonel des gardes de la porte de Sa Majesté.

PARIS (le 17 Décembre.) Il paroît un arrêt du conseil d'état du Roi, portant révocation de ceux des 27 & 30 Septembre dernier, concernant la caisse d'escompte. Les administrateurs aiant représenté que par l'attention suivie qu'ils ont eu de faire concourir dans une juste proportion l'extinction successive des billets de la caisse, avec les secours non interrompus qu'ils ont donnés au commerce & aux particuliers, ils se sont mis en état de reprendre leurs paiemens à bureau ouvert, ce qui a déjà eu lieu depuis quelques jours: Que d'ailleurs les examens rigoureux, mais sages, qu'ont fait les députés des actionnaires de la conduite de l'administration, ont rassuré le public & fait connoître la situation solide de leur établissement; & qu'il ne leur restoit en conséquence qu'à supplier le Roi d'accorder à leurs instances la révocation entière & absolue des arrêts du conseil des 27 & 30 Septembre; & de lui donner toute la publicité nécessaire pour effacer les traces de cet événement malheureux. Sa Majesté, après s'être fait rendre compte de la situation de la dite caisse, & avoir reconnu qu'il n'y avoit plus aucun sujet d'inquiétude sur l'exaetitude des paiemens, que le nombre des billets en circula-
tion

1. Janvier 1784.

65

tion est infiniment diminué, & les fonds destinés à leur acquittement fort augmentés, a ordonné la révocation desdits arrêts.

Le procès de M^r. le comte de Grasse suivant de nouveaux ordres, fixe en ce moment l'attention de la cour martiale. M^r. le maréchal de Castries a prouvé, dit-on, au conseil d'Etat la nécessité de poursuivre cette affaire, d'absoudre ou de punir les accusés, les raisons du ministre font, à ce qu'on ajoute: que s'il n'y avoit pas de jugement définitif, sur le combat & la défection du 12 Avril, si toutes les parties étoient renvoyées, faute de motifs constatés, pour les innocenter ou punir, cet état d'incertitude auquel ils seroient délaissés, offrieroient aux officiers infubordonnés de M^r. le bailli de Suffren, des subterfuges propres à les dérober à l'aveu de leur défobéissance, & par une fuite de leur retour, à l'infliction des peines, que la nature de leurs délits doit, à ce qu'on prétend, rendre inévitables.

Réponse de Mr. de Calonne à Mr. de Nicolai.

Monsieur,

Je ne cacherai pas sous le voile d'une modestie affectée, le plaisir que me causent les témoignages de bonne opinion & d'estime dont vous venez de m'honorer, au nom de l'auguste compagnie que vous présidez si dignement; en même tems qu'ils excitent toute ma sensibilité, ils me retracent toutes mes obligations. Votre éloquence a jeté des fleurs sur l'entrée de la carrière épineuse où je suis appelé, & votre sagesse m'en a découvert l'immense étendue: si le premier de mes devoirs est de les bien connoître, le second est de n'en pas être trop effrayé; & ce n'est

I. Part.

E

plus le moment de calculer mes forces, lorsque c'est celui de les employer toutes à l'importante fonction dont je suis chargé ; je viens, Monsieur, d'en faire le serment entre vos mains, & ce n'est point une vaine formalité. Je dépose dans le sein d'un tribunal respectable associé à mes travaux, l'engagement solennel de me dévouer tout entier à la chose publique, de n'avoir qu'elle en vue, de n'épargner, ni peines, ni sacrifices quelconques pour la servir. Je proteste aux yeux de toute la nation qu'aucun genre de distraction ne m'en détournera, qu'aucune espèce de difficulté ne me rebutera, qu'aucun ménagement pusillanime ne m'arrêtera, qu'aucune considération particulière ne m'empêchera, d'aller droit au bien par les moyens que je croirai les plus efficaces. On a, sans doute, à désirer en moi plus de talens & de lumières ; mais certes, on n'aura jamais à me reprocher de manquer de volonté, d'activité & de nerf. J'arrive dans un moment difficile, on ne peut le dissimuler : mais que les ressources sont grandes dans ce superbe empire ! La plus précieuse de toutes, la plus chère à la nation, & la plus capable de m'inspirer la confiance, est dans le cœur d'un Monarque vertueux, avec qui l'on peut tout le bien que l'on doit vouloir ; & à qui l'on est toujours sûr de plaire en lui présentant les moyens de l'effectuer. Il aime la vérité, je ne la lui déguiserai jamais. Il est essentiellement juste, on ne me verra point violer la sainte obligation que cette qualité, vraiment royale, prescrit à tous ceux qui approchent du trône. Il veut l'ordre & l'économie ; la situation des affaires m'en fait une loi trop impérieuse pour qu'elle ne soit pas la base de ma conduite. Il est scrupuleusement fidèle à sa parole ; j'ai déjà eu une occasion de lui dire, & je lui dirai sans toutes, que rien ne peut le nuire dans le cas d'y manquer, & qu'il n'y auroit qu'une ignorance coupable qui pût en supposer la nécessité. Il chérit tendrement ses peuples, & n'aspire qu'à leur soulagement. Comment ne serois-je point enflammé du désir de faire tout ce qui sera en mon pouvoir pour qu'enfin ses vœux bienfaisantes

soient remplies. Il est impossible d'avoir une autre intention dans la place que j'occupe, & ce n'est pas un mérite; mais ce sera pour moi le plus parfait bonheur, je le sens vivement, si aussi-tôt, après avoir franchi l'espace laborieux qu'il faut employer à l'acquiescement des dettes de la guerre, je puis parvenir à l'exécution d'un plan d'amélioration générale qui, fondé sur la constitution même de la monarchie; en embrasse toutes les parties sans en ébranler aucune, régénere les ressources plutôt qu'il de les pressurer, éloigne à jamais l'idée de ces remèdes empiriques & violens, dont il ne faut pas même rappeler le souvenir, & fasse trouver le vrai secret d'alléger les impôts; dans l'égalité proportionnelle de leur répartition, ainsi que dans la simplification de leur recouvrement; ce sont là mes espérances, mes résolutions, mes desirs les plus ardens. Ils sollicitent, ils exigent même, j'ose le dire, le concours unanime, non-seulement de la magistrature, dont la bienveillance est acquise à quiconque travaille à la félicité publique, mais aussi de tout citoyen sur qui le sentiment patriotique a quelque empire. Oui, j'ai droit de l'invoquer aujourd'hui pour moi-même; ce sentiment si puissant sur les François. Je demande qu'on ne considère en moi qu'une personne liée indivisiblement au bien de l'État, aussi longtems que le Roi daignera m'honorer de sa confiance, & qu'on reconnoisse qu'à ce titre je puis attendre de l'intérêt commun, qu'on favorise mes efforts, qu'on encourage mon zèle; qu'on ait confiance dans mes paroles, en un mot, que tout conspire au succès de mon travail. Vous en donnez en ce moment, Monsieur, un exemple qui me flatte autant qu'il m'anime; & je vois avec une satisfaction inexprimable qu'il ne m'est pas plus permis de douter des vœux de la chambre, que de négliger rien pour mériter ses suffrages.

Les religieux Bénédictins de l'Ordre de St. Maur continuent leurs contestations au sujet de la tenue du dernier chapitre. Le conseil

ayant accepté la proposition de décider sur les différens de ces moines, cette acception sert d'aliment & de prétexte aux divers sentimens qui les divisent. On fait que le parlement avoit fait des remontrances contre la tenue du nouveau chapitre général, prévoyant sans doute qu'il ne feroit qu'enhardir quelques esprits inquiets à tenter des innovations; mais Sa Majesté ayant promis de prévenir toutes les mauvaises conséquences que cette affaire pourroit avoir, il ne faut pas douter que la sagesse du Monarque ne les prévienne ou ne les arrête en effet. En attendant on a été charmé de trouver dans les remontrances du parlement dont quelques copies ont pénétré dans le public de nouvelles preuves du bon accord qui regne entre le clergé & la magistrature, & un rapport parfait de principes, qui promet une union solide & permanente.

Une lettre de Bordeaux porte, que le 17 de Novembre, il s'y est déclaré trois banqueroutes; l'une de trois millions, faite par un négociant juif nommé George, & les deux autres, montant la première à 500 & la seconde à 600 mille livres. Les noms de ces derniers faillis n'y sont point inférés. Cette même lettre ajoute : “ Nos plus fortes
 „ maisons viennent d'être obligées de fermer
 „ leurs caisses. La nouvelle qui nous avoit
 „ annoncé une prolongation de guerre, au
 „ moins jusqu'en 1785, nous a induits en
 „ erreur. Nous avons mal spéculé. — Au-
 „ jourd'hui, ayant acheté à tout prix, pour
 „ 75 millions de diverses marchandises, il se

„ trouve que cette place est arriérée de 34
 „ millions pour être au pair de ses païemens ;
 „ cette calamité feroit beaucoup moindre si
 „ toutes les villes maritimes n'avoient pas des
 „ privileges exclusifs , &c.

La situation de l'Europe au déclin de ce siècle est telle , à l'œil du politique attentif , que l'histoire n'en présente aucune qui soit aussi réellement intéressante. La partie occidentale qui vient de quitter les armes , semble étonnée de n'avoir pas recueilli des fruits plus réels d'une guerre qui avoit été entreprise pour agrandir son commerce maritime , & dont l'effet a été au contraire de le diminuer , soit en le faisant refluer dans les Etats qui ont été neutres en Europe , soit en se créant des rivaux inconnus jusqu'ici dans la partie septentrionale du nouveau monde ; ces rivaux sont d'autant plus redoutables , que l'expérience des âges & des nations leur a permis de purger leur constitution des vices qui ont miné toutes les autres , & qui ont amené la foiblesse sur laquelle l'Amérique a fondé son existence , en démembant le colosse qui tenoit à l'écraser. — Le crédit national , dont tant de Puissances riches se vantoient , a donné naissance à des guerres de luxe , & à la plaie presque incurable des dettes nationales , mais après chaque guerre les gouvernemens ont repompé par des emprunts les sommes dissipées dans les camps & dans les armées. C'est par ce régime constamment suivi en Angleterre , par exemple , que la dette nationale y excède de beaucoup la valeur territoriale du

royaume. On sent combien les ressources en ce genre doivent devenir progressivement plus coûteuses. Cependant les Etats de médiocre étendue & où regne la frugalité, ne pouvant placer les fruits de leur économie sur leur territoire, les répandent chez les nations réputées riches, & qui sont réduites aux emprunts; plusieurs républiques sont dans ce cas. Toute l'Europe s'est adressée à ces républiques pour avoir de l'argent; mais ces ressources ne sont pas intarissables, & l'impôt qui doit représenter l'intérêt de l'emprunt, pèse de toute part sur l'agriculture, l'industrie & le commerce. — Quand on annonçoit, il y a 6 ans, que l'éclat de la Grande-Bretagne cachoit sa véritable situation, & qu'il ne falloit qu'une guerre peu favorable pour détruire l'illusion, on disoit vrai. — Par le spectacle de ces révolutions ont été ramenés naturellement à la réflexion que le bonheur le plus solide d'un Etat tient à l'abondance de ses productions, & que les productions ne se multiplient qu'à l'aide d'une grande population. Or, pour que la population prospère, il faut un gouvernement doux; peut-il l'être quand il se trouve obéré? concluons qu'une bonne administration intérieure est la source unique de la force & de la richesse des Etats. Eh! qu'importe à Philippe en ses nobles projets, qu'il perde des remparts, s'il garde des sujets, disoit un auteur françois, vraiment pénétré de l'amour de sa patrie? (a)

(a) Peut-on désirer une confirmation plus évidente

On commence à revenir de la vogue de l'électricité, dont on a cru les attouchemens si salutaires aux épileptiques & paralytiques. Il paroît que les malades, confiés aux soins charitables du sieur Comus, n'ont obtenu qu'une guérison ou plutôt un soulagement momentané. Il est en effet peu probable, qu'on puisse réagir avec une telle force sur la partie nerveuse & spasmodique, qu'elle soit rétablie dans la tranquillité & l'équité de la saine nature.

L'expérience du globe aërostatique par Mrs. Robert & Charles a eu lieu le 1 de ce mois. Un accident qui arriva la nuit précédente par l'inattention d'un ouvrier, pensa devenir funeste au fils de M^r. Coston ; cet imprudent plaça un lampion contre un tonneau de gaz qui aiant pris feu, éclata principalement contre ce jeune homme ; il en a été quitte pour

évidente de l'illusion des richesses commerciales * ? Si à ces réflexions diverses, si à l'état critique des négocians de France, on joint la détresse de la compagnie hollandoise, de celle d'Angleterre, de la Suede qui avoit cru s'enrichir par le dévolu du commerce de ses voisins (1 Décemb. 1783, p. 529) ; on ne pourra que bénir les lumieres & le zele des hommes sages, qui nous montrent comme les seules richesses véritables, celles de cette terre paisible & juste, pour me servir de l'expression d'un ancien, qui répand ses bienfaits sans danger & sans bruit :

* Ci-def-
sus, p. 2.

*Procul discordibus armis
Fundit humo facilem victum justissima tellus.*
2 Georg.

quelques brûlures au visage. Mais cette circonstance a renouvelé les craintes que l'on avoit sur les risques qu'il y a de voyager au-dessous d'un globe rempli d'une matière aussi inflammable. Une Dame est venue voilée chez les Mrs. Robert, leur offrir 50 louis s'ils vouloient permettre qu'elle fît un voyage avec l'un d'eux; ces Mrs. n'ont pas cru devoir céder à ses instances. C'est la femme d'un savant fort connu, qui elle-même a beaucoup de goût pour les sciences. Certainement on ne sauroit pousser plus loin l'enthousiasme pour les découvertes nouvelles, & nous nous attendons que celle-ci aura ses martyrs.

Le 8, il a été déclaré, par M^r. de Caillon, que le Roi accordoit le Cordon noir & une pension de 2000 livres à M^r. Etienne Montgolfier, dont S. M. se propose d'encourager les manufactures de papier; une seconde de 2000 livres à M^r. Charles, & enfin de 1000 livres à Mrs. Pilastre du Rosier & Robert le jeune; M^r. le chevalier d'Arlande a été recommandé, par le Roi lui-même, à M^r. le maréchal de Ségur. Si M^r. Joseph Montgolfier (l'aîné) n'a pas reçu, comme son frere, la marque honorable du Cordon noir, c'est que S. M. lui réserve le brevet d'inspecteur-général des papeteries de France. Ce grade conduit nécessairement au Cordon de St. Michel. Le gouvernement aiant invité l'Académie des inscriptions & belles-lettres à donner une devise propre à éterniser la mémoire de la découverte de Mrs. Montgolfier & Charles; cette compagnie savante a arrêté

d'observer à M^r. le baron de Breteuil, que M^r. Charles n'avoit été qu'imitateur dans son expérience, & que les seuls Montgolfier étoient les deux premiers auteurs de la découverte. Le peuple prend le plus vif intérêt à ces voyageurs aériens. On chante déjà dans les rues des chansons en l'honneur des deux navigateurs ; & comme M^r. Robert est l'un d'eux, on ne manque pas de l'appeller *Robert le Diable*. On vient de faire à ce sujet quatre jolis vers que voici :

Les Anglois, nation trop fiere,
S'arrogent l'empire des mers :
Les François, nation légère,
S'emparent de celui des airs.

M^r. Meunier, lieutenant dans le corps du génie & correspondant de l'académie des sciences, propose de construire un vaisseau de la grandeur d'un navire portant 74 canons : cet édifice fait d'un bois léger & portant au lieu de mâture, un dôme énorme au dessus duquel verra flotter la Banderole royale, aura à chacun de ses côtés 25 rameurs, qui fendront les courans d'air & feront voguer la machine avec une rapidité égale à celle d'un éclair. La construction de cette machine aérienne doit coûter 150 mille livres.

*Copie d'une lettre de Bordeaux datée du 6
Décembre.*

« Le sieur Belleville, directeur du Colifée sur les allées du fauxbourg Ferdinand, de limonadier, devenu foudain physicien prétendu, avoit apporté de Paris des globes aërostatiques dont le plus fort n'avoit pas 3 pieds de diamètre

metre. Il se présente le 3 de ce mois plus de 20 mille personnes assemblées à 4 heures après midi, pour être les spectatrices de son expérience, il se fait apporter avec appareil un alambic sur sa terrasse, tout Bordeaux ouvroit de grands yeux sur cette boursofflure. Une canule communique de l'alambic à l'ouverture du ballon, on s'attend à le voir enfler de gaz inflammable, mais le maladroit Belleville avoit jetté de l'eau forte sur de la limaille de fer déjà mêlée à l'huile de vitriol, le ballon se remplit à moitié, on l'abandonne à l'atmosphère, il monte à 12 pieds & va faire explosion à 120 pas aux pieds des spectateurs trompés & effraîés, le gaz étant évaporé & le ballon tombé, le public s'est mis à huer & siffler le mauvais singe de l'expérience du jour; un nouveau globe succede au manquement du premier, mais le moment de le remplir est celui où il éclate dans les mains inhabiles du manipulateur; tout-à-coup l'assemblée païante se montre furieuse, on pousse, renverse & casse plus de mille chaises, les jeunes gens s'élancent sur la terrasse, des particuliers veulent les repouffer avec les débris de ces mêmes chaises, les beautés tremblantes se retirent dans la salle, mais les furieux lancent des pierres qui brisent les vitres; ensuite ayant renversé une palissade en planches, qui forme une espece de jardin sous les fenêtres de la salle du Colisée, ils montent à l'escalade & s'introduisent dans la maison, ils menacent de tout anéantir; le guet à pied paroit la baïonnette au bout du fusil, les séditieux se retirent & rencontrent le guet à cheval prêt à les englober; la phalange révoltée prit alors son parti, bien déterminée à renverser au péril de la vie la cohorte fusillante; le moment de confusion fut celui où l'on présuma qu'il alloit y avoir un horrible carnage. Mais dirigé par la prudence, Mr. Jurat commandant le guet, fit retirer l'escouade dont plusieurs furent grièvement blessés & heureusement nul de tué. Cette scene que la prudence du chef empêcha d'être des plus tragiques, se termina

par l'apparition de Belleville qui, à genoux sur la terrasse, demanda pardon au public de sa billevesée; il fut le lendemain mandé en jurade & puis envoyé en prison. Jamais les Bordelois n'éprouverent de mystification plus complète, & l'auteur de l'esclandre élargi, pourra reprendre ses limonades en abandonnant ses ballons.

NOUVELLES DIVERSES.

Le comte de Manchester dispose tout pour quitter Paris & retourner en Angleterre avec sa famille. — Le comte d'Aranda retourne en Espagne, après avoir reçu une lettre très-amicale du Roi son maître; depuis ce tems on croit prévoir de grands changemens dans ce royaume. — Une lettre de Nagibania * porte, que le 25 Octobre, on y a ressenti ainsi qu'à Kappis, une secousse précédée d'un fracas terrible, ce phénomène a répandu la consternation parmi les habitans, d'autant plus que personne ne se souvient, qu'on y ait jamais éprouvé le moindre tremblement de terre. — Des lettres de Vienne du 8 Décembre, portent ce qui suit. « Il » paroîtra vers le 14 de ce mois une comete » qui sera visible jusqu'au 10 Janvier 1784. C'est » la même qui s'est fait voir en 1484 & 1577 (a) ». — La fête de la paix, célébrée à Paris le

* Ville de Hongrie, célèbre par ses mines.

(a) J'accepte encore cette épreuve, comme j'ai accepté celle de Mr. Lexel (1 Juin 1781. p. 169). Si effectivement la comete a paru vers le 14 Décembre, & continue à paroître jusqu'au 10 Janvier, si elle a la grandeur, la distance & toutes les allures de celle de 1577; j'acquiesce au système du cours périodique des cometes. Mais si c'est encore une fausse prédiction ajoutée à tant d'autres, il est enfin tems de renoncer à une opinion qui ne produit que des

14, ne s'est pas passée sans accident, le nombre des morts déposés à la Morgue est de six, tous victimes de la presse; beaucoup de personnes ayant été emportées dans leurs domiciles, y sont expirées des suites de la suffocation qu'ils ont éprouvée dans la foule, à laquelle il a été impossible de résister. Plusieurs autres en sont encore malades; ce n'est pas la faute de la police mais du public, auquel ces orgies étant adressées, il eut été injuste de repousser aucun citoyen de la foule qui se portoit vers la Greve & la Halle pour jouir du spectacle des illuminations & du feu d'artifice. Cette fête donnée au peuple a coûté une somme prodigieuse au gouvernement. Et la vie qu'il en coûte aux victimes de la foule fit acheter bien chèrement au public un plaisir momentané. — *Extrait d'une lettre écrite de Cambrai le 19 Décembre.* « Ce matin, à 4 heures environ, on a entendu ici un grand bruit semblable à celui de plusieurs coups de canon tirés promptement, mais successivement. Tous les habitans ont été éveillés & saisis d'effroi; un quart d'heure après on a encore entendu du bruit, mais moins fort que le premier. Quelques cheminées ont été renversées, & de grosses masses de pierres des édifices publics sont tombées. Le même mouvement extraordinaire s'est aussi manifesté dans plusieurs villages des environs. »

M O R T S.

S. Exc. le général en chef Feodor-Iwanowitsch-Wadkowskoy, lieutenant-général du régiment des gardes, sénateur &c, est mort à Pétersbourg le 26 du mois d'Octobre.

des chimères. . . Je suppose qu'on ne s'avisera pas de réclamer celle que Mr. Méchain a observée le 26 Novembre. 15 Avril 1782, p. 561.

Don Miguel Maria de Navia, chevalier de l'Ordre de Calatrava, doyen du conseil & de la chambre, est mort à Madrid le 29 Octobre à l'âge de 80 ans & deux mois, dont il avoit servi plus de 50 ans en différentes charges du gouvernement civil, avec autant de zèle & d'intégrité que de réputation.

Le comte Adam Fr. de Hartig, ministre plénipotentiaire de S. M. I. près des cercles de Souabe & de Franconie, est mort à Ausbourg le 14 Novembre, d'une attaque d'apoplexie.

Mr. le maréchal prince de Croy est décédé le 6 Décembre dans sa terre dont il porte le nom.

Mr. Frédéric-Christian de Plessen, général de cavalerie au service du Dannemarck, chevalier de l'Ordre de Dannebrog, est mort dans la 67e année de son âge, le 25 Novembre à Gundeslerhom en Seeland.

Le docteur Linné qui portoit avec honneur un nom illustre dans les sciences, fils du célèbre Charles Linnæus, professeur de botanique dans l'université d'Upsal, est mort le 1er. Novembre à l'âge de 45 ans.

Lettre de Mr. de Burck, médecin de Courtrai, à l'auteur du journal.

Vous me permettez, Monsieur, quelques réflexions sur le remède antiapoplectique dont vous faites mention dans le N°. du 15 Octobre dernier. Il est dit dans la lettre qu'on vous a adressée que le possesseur de ce remède a étudié à fond la matière apoplectique; je ne conçois pas trop ce qu'on entend par là, mais je suppose qu'on veut dire qu'il a acquis une connoissance anatomique de la structure du cerveau humain, une connoissance physiologique de ses fonctions & de son usage, une connoissance distincte & claire de la distribution des nerfs par tout le corps humain &c. : si ce suppose est réel, le possesseur du remède ne peut ignorer qu'il y a un nombre de causes d'apoplexie souvent opposées entr'elles, qui conséquemment doivent être con-

battues par des remèdes différens & opposés ; qu'il y a des cas où son remède chaud, actif, irritant, stimulant devient un vrai poison, par exemple dans le cas de plethore, d'un trop grand orgasme du sang vers le cerveau, d'inflammation du cerveau, ou en peu de mots dans le cas d'apoplexie sanguine ; que même dans l'apoplexie sereuse, qui proviendrait d'une lympe épaissie, visqueuse, engorgeant le cerveau, dans laquelle les remèdes stimulans paroissent convenir, un remède aussi irritant que le sien, ne peut souvent être appliqué, avant que la matière trop visqueuse soit dissoute & rendue mobile, de crainte que par l'action trop forte de son remède elle ne soit poussée dans les vaisseaux capillaires du cerveau & ne rende ainsi l'apoplexie tout-à-coup mortelle ; que si une tumeur comprimant les veines jugulaires étoit la cause d'une apoplexie, ce ne seroit pas par ses gouttes antiapoplectiques, mais en extirpant la dite tumeur qu'il faudroit chercher la cure d'une telle apoplexie ; enfin que son remède, quoiqu'actif, n'est point assez efficace, lorsqu'il s'agit de détruire une cause forte quelquesfois même insurmontable, comme par exemple un polype des artères carotides ou vertébrales &c: ce secret, qui à mon avis (sans cependant en avoir fait l'analyse chymique) n'est qu'une teinture d'aloës avec une moindre dose d'esprit de sel ammoniac, ne peut donc point être considéré comme un remède général contre l'apoplexie.

Je passe maintenant aux cures que votre correspondant vous cite en faveur des gouttes antiapoplectiques. Madame Dufort eut effectivement à la fin d'Août 1781 une attaque d'apoplexie, qui par les premiers remèdes qu'on lui a administrés changea en hémiplégie ou paralysie d'un côté, il n'est donc pas exactement vrai qu'elle fut percluse entièrement de deux jambes & de deux bras, elle n'étoit pas abandonnée des médecins, puisque je lui continuois mes soins avec le plus grand espoir de la rétablir, lorsque, je ne sais par quel hazard, on a voulu se servir du remède en question, qu'elle continue depuis avec quelque espérance d'amélioration étant

ependant encore très-infirmes, mais depuis au-
tant de tems que n'auroit-on pas pu espérer du
secours d'autres remèdes, sur-tout par exemple
de l'électricité, toute l'Europe retentit de ses
succès dans les maladies de ce genre (a). — On
vous a encore mal informé en disant que Mr.
Staas & moi; avions vu le sieur la Croix, &
par conséquent que nous sommes convenu que son
cas étoit une attaque d'apoplexie; à présent
même je soutiens formellement que ce n'en fut
pas, mais une apparence de défaillance. I prit
des gouttes antiapoplectiques & s'en trouva bien,
mais est-il étonnant qu'un remède aussi actif ait
occasionné, en excitant les esprits animaux,
quelque bien & même prévenu sur le champ une
prochaine syncope? Et mérite-t-il par-là le nom
de spécifique contre l'apoplexie?

La suite l'ordinaire prochain.

Dans le dernier Journal p. 577. l. 5. de la
note, *Pierre martyr*, lisez *Pierre Martyr* — P.
600. l. 7, *artillerie*, lisez *mousqueterie*. — P.
608. l. 13, *Lyon*, lisez *Lion*. — P. 610. l.
20 (une secousse de la table typographique a
déplacé les mots de cette période, il faut
lire:) sont pareillement prêtes à nommer de leur
côté des commissaires pour travailler, sans pré-
judice

(a) L'auteur se trompe ici en donnant trop
de confiance à ces bruits répandus dans toute
l'Europe. Ces cures électriques que Comus
vient d'exalter, jusqu'aux nues, n'existent
que dans son imagination & celle de quelques-
uns de ses malades. La gazette de France
vient de contredire tout ce qu'il a débité
là-dessus. Voyez également les gazettes de
Bruxelles 11 Decemb. de Cologne 12 Decemb.
1783. J'ai déjà parlé assez amplement de ces
cures, & j'en parlerai encore au premier jour,
en rendant compte de l'extravagant ouvrage
du sieur le Dru, autrement *Comus*.

judice des traités subsistans, avec les commissaires qui pourront être nommés du côté de S. M. I., à régler ces &c. — P. 637. note (a) l. 12, retranchez cette parenthèse. — P. 641. l. 37, placé, lisez placée. — P. 642. l. 9, ôtez le point après *liberali*. — Dans la table, lisez Réponse à Don Chaudon.

TABLE.

TURQUIE.	(Constantinople	33
	(Alger.	33
RUSSIE.	(Pétersbourg.	37
POLOGNE.	(Varsovie.	38
ESPAGNE.	(Madrid.	41
PORTUGAL.	(Lisbonne.	42
DANNEMARCK.	(Coppenhague.	43
ITALIE.	{ Rome.	44
	{ Gènes.	45
	{ Carrare.	45
ALLEMAGNE.	(Vienne.	46
	(Gratz.	48
PAYS-BAS.	{ Amsterdam.	52
	{ La Haye.	52
	{ Bruxelles.	60
ANGLETERRE.	(Londres.	61
FRANCE.	(Versailles.	63
	(Paris.	64
	Nouvelles diverses.	75
Morts.	76	